



**Droit d'inventaire,
devoir d'inventer.**

Université d'été de La Rochelle
31 août, 1er et 2 Septembre 2007
mjsfrance.org



Cahier du participant

Ateliers : le cahier militant

www.mjsfrance.org

Introduction

Renaissances et refondation de la gauche

Après la nouvelle défaite de mai 2007, nombreux sont les appels à la « refondation » de la gauche. Si ce genre d'appel est presque devenu une habitude pour les socialistes, notamment suite aux défaites électorales d'importance, après trois échecs consécutifs aux élections présidentielles, notre génération est en droit d'appeler à une refondation concrète et utile de la gauche de notre pays. C'est une question d'appareils et de ressort électoral ne nous le cachons pas, cependant cette refondation ne saurait se bâtir sans une exigeante reconstruction idéologique à gauche, et pas seulement pour les socialistes.

Cette Université d'été, que nous avons choisi d'intituler « droit d'inventaire, devoir d'inventer » s'inscrit dans cette volonté de réflexion. La gauche a, à plusieurs reprises, engagé de tels processus et c'est à ceux-ci que nous nous référerons plus qu'aux périodes d'exercice du pouvoir. Nous observons rapidement comment les socialistes sont parvenus à s'unir en 1905 au « Congrès d'unification des forces socialistes françaises » tenu Salle du Globe à Paris qui entérine la création d'un parti révolutionnaire et internationaliste : le Parti Socialiste, Section Française de l'Internationale Ouvrière, dit SFIO. De la même manière, nous revenons sur le long processus débuté avec le déclin politique de Guy Mollet, le changement constitutionnel de 1958, jusqu'à 1971 et le Congrès d'Épinay, « Congrès de l'Unité des Socialistes » qui fait de François Mitterrand le Premier Secrétaire du Parti Socialiste.

Cependant, il ne faut pas croire que seuls les congrès permettent de telles « retrouvailles ». C'est pourquoi, des périodes pré-gouvernementales sont également observées. En premier lieu, l'accession au pouvoir du Front populaire de Léon Blum en 1936, ou celle plus récente de la formation du gouvernement Jospin en 1997 dit de « gauche plurielle » suite à la lourde défaite aux législatives de 1993.

Dans un esprit de synthèse, nous suivons le fil de l'Histoire, en insistant particulièrement sur la période 1958-1971 précédant le Congrès d'Épinay, moment qui nous semble dans la période actuelle la plus pertinente à revoir.

De la Commune de Paris au Congrès du Globe de 1905 : des gauches qui se rassemblent

L'année 1871 restera comme celle qui aura vu la dernière révolte armée du XIX^e siècle. Après l'écrasement des insurrections de 1848 et 1851, les milieux populaires avaient fondé quelques espoirs dans le nouvel Empereur, notamment parce que privé de réel porte-parole contraints à l'exil. Cependant, si le syndicalisme ouvrier se développe à l'époque en Grande-Bretagne, la mobilisation du 25 mai 1864 contre Napoléon III pour l'octroi du droit de grève et la participation française à la fondation de l'Internationale en septembre de la même année à Londres constitue les prémises des soulèvements de demain. Un peu partout en France, des sections de l'Internationale sont créées, l'organisation militante se met en place. Celles-ci sont rapidement dissoutes (1867) par le pouvoir en place, mais se reforment très rapidement en même temps que la création de syndicats ouvriers. S'ensuivent alors des grèves dures, violemment réprimées par les troupes de Napoléon III. Puis lorsque la guerre éclate contre la Prusse, et surtout face au défaites d'août 1870 la révolte gronde (Auguste Blanqui, Louise Michel notamment). La défaite de Sedan permet aux socialistes et républicains de prendre une revanche quand le 4 septembre 1870 la République est proclamée. Mais l'élection d'une Assemblée à majorité royaliste, s'installant à Versailles, l'interdiction par Adolphe Thiers des journaux socialisants et les condamnations à mort par contumace (Blanqui) font encore monter la pression populaire. Enfin, la suppression des « trente sous » que touchaient chaque jour les soldats de la garde nationale parisienne et les désobéissances que cela entraîne font prendre à Thiers la décision de retirer de Paris les canons placés dans la ville. Au matin du 18 mars 1871, la garde nationale et la population parisienne s'insurgent, et des soldats versaillais fraternisent même avec les insurgés. Thiers fait alors évacuer ses troupes de Paris, et pendant ce temps, le Comité central de la garde nationale réunit à l'Hôtel de ville décide l'organisation d'élections municipales afin d'élire un pouvoir légitime dans la Commune de Paris. Les 65 élus, dont 25 ouvriers, proclament la Commune et se déclarent gouvernement de la France. D'autres Communes voient le jour dans dix villes de province.

Les Communards, à 80% ouvriers et artisans, développent un programme socialiste et fédéraliste. Ils prennent le drapeau rouge, réorganisent l'économie au profit des travailleurs et instaurent, avant Jules Ferry, l'éducation gratuite, obligatoire et laïque. Mais les troupes versaillaises les obligent à mobiliser leur énergie pour la guerre. Les Versaillais organisent alors, du 22 au 28 mai 1871, un véritable carnage qui reste dans les mémoires sous le nom de " La semaine sanglante ". Dans les jours qui suivent, 20 000 Communards sont massacrés, 38 000 arrêtés dont 400

finiront au bagne de Nouvelle-Calédonie. Ce sont les cadres du mouvement ouvrier qui sont décimés dans cette violente répression.

À la fin des années 1870, la classe ouvrière parvient tout de même à s'organiser à travers des syndicats et donne naissance à plusieurs partis socialistes rivaux. De nombreux congrès sont organisés un peu partout, Jules Guesde s'illustrera dans la période (par l'intermédiaire du journal l'Égalité développant des thèses collectivistes et publiant des extraits du Capital de Marx), il est emprisonné pendant près de six mois, mais son procès est une incroyable publicité pour la socialisation de la terre et du capital. En 1879, le Parti des Travailleurs Socialistes de France (PTSF) est créé ; en 1880, l'Alliance Socialiste Républicaine (ASR) ; en 1882, la Fédération des Travailleurs Socialistes Français (FTSF) et le Parti Ouvrier Français (POF) ; en 1896, l'Alliance Communiste (AC) ; en 1898, le Parti Socialiste Révolutionnaire (PSR) ; en 1901, le Parti Socialiste De France (PSDF) ; et en 1902, le Parti Socialiste Français (PSF). De nombreuses figures du socialisme du XX^e siècle resteront en dehors de ces organisations concurrentes (Jaurès, Millerand, Briand...).

La Deuxième Internationale est fondée par les partis socialistes d'Europe lors du Congrès de Paris en juillet 1889. Celle-ci joue un rôle déterminant dans l'union créatrice de la SFIO de 1905. À la fin du siècle, une réelle dynamique est en marche vers l'union, plusieurs congrès font avancer le processus pour qu'avant le congrès de l'Internationale d'Amsterdam d'août 1904, il ne reste que deux partis socialistes : le PSF de Jaurès, Millerand et les broussistes, et le PSDF réunissant les blanquistes et guesdistes, ces derniers refusant la participation des socialistes aux « gouvernements bourgeois ». Le congrès de l'Internationale verra l'affrontement entre les deux grandes tendances que l'on peut observer en France. Cependant, dans l'enthousiasme et surtout à l'unanimité, les congressistes votent un texte affirmant qu'il ne doit y avoir dans tous les pays « qu'un parti socialiste, comme il n'y a qu'un prolétariat ». C'est pourquoi le PSDF entreprit des démarches en ce sens fin 1904 et une commission d'unification vit le jour. Les délégués s'accordèrent sur le fait que le Parti Socialiste est « un parti de classe qui a pour but de socialiser les moyens de production et d'échange, c'est-à-dire de transformer la société capitaliste en société collectiviste ou communiste », qu'il « n'est pas un parti de réforme, mais un parti de lutte de classes et de révolution », que ses élus doivent former « un groupe unique en face des fractions politiques bourgeoises » et « refuser au gouvernement tous les moyens qui assurent la domination de la bourgeoisie » (crédits militaires, crédits de conquête coloniale, fonds secrets, ensemble du budget, etc.). Finalement, le PSF de Jaurès abandonne sa ligne réformiste au profit des positions radicales du PSDF de Guesde. Cela provoque une nouvelle crise puisque les élus socialistes du groupe parlementaire s'opposent à cette stratégie et votent une motion présentée par Aristide Briand défendant la possibilité de participer à des « blocs républicains ». Mais au dernier congrès du PSF de mars 1905, Jaurès renonce à défendre cette ligne réformiste afin de concrétiser l'unification des socialistes français. Elle est réalisée par le « Congrès d'unification des forces socialistes françaises », à Paris, salle du Globe les 23, 24, et 25 avril 1905. Ce congrès entérine la création d'un parti révolutionnaire et internationaliste : la SFIO, section française de l'Internationale ouvrière.

De la scission socialistes – communistes de 1920 à l'accession au pouvoir du Front Populaire de 1936 : l'éphémère renouveau d'une gauche unie

Après l'assassinat de Jaurès le 31 juillet 1914, la Première Guerre mondiale éclate. Jules Guesde trahit ses convictions passées en entrant au gouvernement d'Union sacrée, envoyant les classes ouvrières et paysannes combattre leurs homologues allemands.

Immédiatement après la guerre, les élections législatives de novembre 1919 voient naître une chambre dite « bleu horizon » (433 sièges pour la droite sur 613). Cependant, Clémenceau, le « père de la victoire » est battu à l'élection présidentielle par le modéré Paul Deschanel. Celui-ci, malade, sera, dès septembre 1920, remplacé par l'ancien socialiste indépendant Alexandre Millerand. Mais l'année 1920 voit le chômage s'accroître et de grandes grèves éclatent. Elles sont sévèrement réprimées par l'armée, de nombreux cheminots sont révoqués et des poursuites sont engagées contre les fonctionnaires. Au congrès de Strasbourg, en février 1920, l'unité n'est sauvée que grâce à d'artificielles questions devant empêcher l'adhésion à la III^e Internationale. Mais du 25 au 31 décembre 1920, les socialistes et communistes se déchirent, c'est la scission du Congrès de Tours. À une très forte majorité, les délégués du congrès votent l'adhésion aux 21 conditions d'adhésion à la nouvelle Internationale proposée par les bolcheviks et Lénine. Dans un grand discours, Léon Blum défendra l'idée qu'il se fait du socialisme, se déclarant prêt à « garder la vieille maison » SFIO. Les socialistes refusent en réalité qu'un pouvoir trop important soit concentré dans le comité directeur et défendent l'autonomie des syndicats. Léon Blum qui préconisait l'abstention ne sort donc pas vainqueur de ce congrès. La rupture est consommée entre les « vieux socialistes » restant à la SFIO et les majoritaires créant le Parti communiste français, section française de l'Internationale communiste.

Mais les socialistes et communistes se retrouvent dans les années 1930, grâce notamment au changement d'attitude de Moscou face au danger fasciste mais aussi par la baisse importante du nombre d'adhérents au PCF (de 120 000 en 1921 à 40 000 en 1933). Avec la fin de la stratégie communiste de « classe contre classe » faisant de la SFIO un parti « social-traître », au profit de l'« alliance des classes moyennes et ouvrières », les deux familles se rapprochent en 1934. En ce début d'année, manifestations d'extrême droite et contre-manifestation de gauche se succèdent. C'est après l'importante manifestation anti-parlementaire (extrême droite) du 6 février que tombe le gouvernement Daladier. Un gouvernement d'Union nationale est alors formé (ancré à droite), la gauche continue alors à battre le pavé avant de se retrouver. Le 27 juillet 1934 est conclu entre le PC et la SFIO un pacte d'action suivi d'une grande manifestation unitaire le 14 juillet 1935 avec également le Parti Radical, la CGT et d'autres organisations de gauche.

Au premier tour des élections législatives d'avril 1936, la gauche obtient 5,4 millions de voix contre 4,2 à la droite. Au second tour, 376 élus de gauche (sur 618 sièges) entrent à l'Assemblée nationale (147 SFIO, 106 radicaux, 72 communistes, et 51 divers gauche), l'attitude des radicaux étant par ailleurs déterminante pour donner à la gauche une majorité absolue. La SFIO arrivée en tête, Léon Blum, chef des socialistes, devient Président du Conseil. Mais les difficultés gouvernementales arrivent très rapidement malgré les grandes avancées sur le plan social, le 13 février 1937, Léon Blum annonce publiquement la nécessité de faire une « pause » dans le processus de réformes, il démissionnera le 21 juin 1937 suite au rejet par les sénateurs de lui accorder les pleins pouvoirs en matière financière (bien que les députés lui accordèrent) pour pouvoir s'opposer à l'offensive menée « contre l'épargne, la monnaie et le crédit ».

De la naissance de la V^e République en 1958 au congrès d'Épinay en 1971 : la longue marche vers l'unité des socialistes

Dans le contexte de la guerre froide, la gauche est coupée en deux. La perspective de prendre le pouvoir seul, uni, semble illusoire. Les communistes ne veulent pas participer au Gouvernement. Les accords locaux de la SFIO voient des jeux d'alliance particulièrement ambigus avec un manque de clarté dans ses ambitions politiques (pratique dite des apparentements). En effet, de plus en plus, on voit des textes de congrès très à gauche tandis que la pratique du pouvoir est tout à fait différente. Les socialistes sont alliés aux radicaux de l'UDSR, au MRP (centre droit) et aux indépendants (droite), ils constituent une majorité dite de « troisième force » contre le RPF de De Gaulle et le PCF.

En 1956, le Front Républicain (SFIO, radicaux-mémoristes, UDSR, gaullistes tendance Chaban-Delmas) au pouvoir doit faire face au conflit algérien. Entre une volonté émancipatrice légitime des algériens, les poujadistes entrés en force au Parlement (50 députés dont J-M Le Pen...) et une armée de plus en plus menaçante, Guy Mollet se retrouve à devoir faire la guerre tout en négociant. Les événements et les manœuvres font que les va-t-en-guerre prennent le dessus. Face à une vague d'anti-parlementarisme qui traverse le pays, voyant même des policiers manifester devant le Palais Bourbon, le Gouvernement tombe le 15 Avril 1958.

De Gaulle et la personnalisation du pouvoir

Son aura de chef de la résistance lui donne une place à part dans l'imaginaire collectif des français. La guerre d'Algérie et les différentes crises gouvernementales de la 4^{ème} République lui donnent l'occasion d'imposer une nouvelle constitution, celle de la 5^{ème} République où le Président de la République prend une place prépondérante dans l'exercice du pouvoir. La gauche dénonce cette dérive mais aussi, la collusion supposée avec l'armée qui fait craindre les pires dérives autoritaires. François Mitterrand, dans « le coup d'état permanent » dénoncera cette constitution, ainsi que le danger De Gaulle. Il apparaît comme un de ses principaux opposants, en porte-à-faux également avec la SFIO de Guy Mollet qui négocie le retour de De Gaulle pour résoudre la crise. Le rôle et l'attitude de Guy Mollet sont encore aujourd'hui controversés : La SFIO est marquée par son opposition au PCF qui refuse toute compromission et donc toute participation aux gouvernements bourgeois. Les socialistes, dans la lignée de Jaurès, restent persuadés que ce n'est que par la réforme que la transformation sociale se fera, ils font donc le « choix » de De Gaulle par responsabilité vis-à-vis du peuple français, pour ne pas laisser la France sombrer dans une crise où l'armée pourrait prendre le pouvoir. Une autre analyse moins complaisante : la SFIO, minoritaire à gauche, voulait à tout prix rester dans le jeu gouvernemental et conserver sa place dans les ministères.

PSA-PSU

La guerre d'Algérie et la prise de pouvoir de De Gaulle minent durablement la SFIO. En effet, dès 1958, des leaders historiques comme Daniel Mayer quittent la SFIO pour créer le Parti Socialiste Autonome (PSA). Le mythe de l'Algérie française reste tenace au sein de la vieille SFIO. La décolonisation, mais aussi le soutien de Guy Mollet au coup d'état gaulliste sont des clivages forts dans la famille socialiste. En 1960, Le Parti Socialiste Unifié (PSU) est créé. Il

rassemble le PSA, l'Union de la Gauche Socialiste et des dissidents communistes (Tribune communiste) derrière Jean Poperen. Pierre Mendès France adhère également au PSU. Cette scission est la première véritable et durable qui a pour vocation et pour ambition de prendre la place de la SFIO. Le PSU voulait occuper l'espace entre le PCF et la SFIO. Cependant le mode d'élection à la proportionnelle de ses instances encourage la création de minorités et de courants qui rendent particulièrement compliquée la définition d'une ligne politique claire. Un peu à l'image des Verts des années 2000, le PSU souffre de batailles d'appareil illisibles pour le citoyen malgré une vitalité intellectuelle et une force de proposition incomparable par rapport à ce qu'il se passe à la SFIO. Michel Rocard en prendra la tête en 1967.

La technocratie

Face aux socialistes « old school », on voit apparaître ce que Jean Poperen appelait « les sociaux-technocrates », notamment au PSU et dans les clubs comme « horizon 80 » en indiquant que pour lui « la croyance en la primauté du technique est un poujadisme des élites ». Issus des grands corps de l'Etat et des grandes écoles, ENA, Mines, Polytechnique... ces nouveaux socialistes estiment que le pouvoir doit être détenu par ceux qui en maîtrisent la technique. C'est une forme d'aristocratie du salariat qui construirait et gérerait le socialisme. Son idéologie rejette les données fondamentales du socialisme scientifique et du marxisme comme, par exemple, la lutte des classes comme moteur d'évolution. Elle veut lutter sur deux fronts, d'un côté le capitalisme traditionnel, libéral et de l'autre, la gauche révolutionnaire. L'objectif est « l'aggiornamento » du capitalisme dans une voie plutôt centriste où le technique dépasserait ce qui tient, selon eux, de l'idéologie.

L'Unité

Cette technocratie de gauche apparaît au moment où se pose la question de la transformation de la gauche. Quelle Rénovation ?

Deux voies se dessinent : La rénovation du socialisme scientifique, de lutte de classes, face aux réalités du monde du 20^{ème} siècle finissant, ou une voie plus centriste, celles des « technocrates ». Ce débat aura lieu dans l'ensemble de la gauche, même dans un PCF particulièrement cloisonné. En résumé, le choix est posé en ces termes durant toute cette période : Pour ou contre l'Unité ? Cette unité n'est possible que si le PCF la souhaite ou du moins, ne la rejette pas en bloc.

1965, un ballottage inespéré.

La gauche aboutit à une candidature unique. Personne ne veut aller au casse-pipe face à De Gaulle. En effet, en 1962, De Gaulle fait passer par référendum l'élection du Président de la République au suffrage universel. Gaston Deferre, tenant d'une alliance avec les centristes du MRP et poussé par une campagne médiatique sans précédent ne réussit pas à imposer sa candidature, à cause, notamment de l'opposition de Guy Mollet et des communistes. Les partis de gauche tombent d'accord sur la candidature de François Mitterrand qui leur semble le candidat le moins dangereux du fait du faible poids de son parti, la Convention des Institutions Républicaines (CIR), mais aussi parce qu'il est le candidat qui tient le plus à l'alliance à gauche, avec le PCF.

Mais contre toute attente, François Mitterrand réussit l'impensable. Il met De Gaulle en ballottage et ce, malgré une SFIO qui ne fait pas ou peu campagne et une CIR avec peu de militants, pratiquement inexistante en province. Grâce à ce score, il apparaît comme un recours possible mais surtout se révèle aux yeux des militants de gauche. La campagne présidentielle lui permet également d'étoffer son appareil militant et de constituer autour de lui une garde rapprochée qui intégrera l'Assemblée Nationale aux législatives de 1967.

Sous son impulsion, se crée la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste (FGDS) qui comprend la SFIO, le parti radical socialiste, l'UDSR et la CIR, l'Union des Groupes et Clubs Socialistes de Jean Poperen et l'Union des Clubs pour le Renouveau de la Gauche d'Alain Savary. L'unité semble en marche et la gauche reprend espoir mais Mai 1968 rebattra les cartes.

Mai 68, une gauche politique désespérée.

L'ampleur du mouvement surprend et les partis traditionnels sont pris de court. Les communistes ne croient pas à ce mouvement petit-bourgeois et/ou gauchiste, pour eux, la révolution doit partir des travailleurs. Les grèves aboutissent aux accords de Grenelle où de vraies avancées sont concédées aux travailleurs par le pouvoir gaulliste. La gauche

sort blessée par ce mouvement qu'elle n'a pas compris ou du moins pas su maîtriser. Débordée par les trotskistes, les anarchistes, les maoïstes, elle a eu beaucoup de mal à relayer les mots d'ordre des manifestants dans son action politique. Seul le PSU a semblé prendre la mesure des événements et réussit à s'intégrer au mouvement. Quand De Gaulle disparaît pendant quelques heures à Baden-Baden, François Mitterrand fait une déclaration, lourde de conséquences, où il se dit prêt à assumer l'exercice du pouvoir et la continuité de l'Etat. Les gaullistes auront beau jeu de dénoncer un supposé complot mitterrandien pour renverser l'Etat. Il devient la bête noire et met quelques années à s'en relever.

Aux élections législatives, après la reprise en main gaullienne, la FGDS prend une claque, la CIR perd tous ses députés et Mitterrand reste seul face à ses anciens alliés de la FGDS qui meurt à la suite de cette défaite. L'ex FGDS lui reproche l'erreur de 1968 et il se retrouve seul et non-inscrit à l'Assemblée Nationale. Ainsi commence pour lui une difficile traversée du désert.

L'illusion centriste de Deferre.

Gaston Deferre, tenant à la SFIO d'une alliance avec le centre plutôt qu'avec les communistes, sera le candidat de la SFIO à l'élection présidentielle en 1969. Les péripéties du congrès de désignation de Deferre sont épiques avec une désignation en congrès où le vote, négatif pour Deferre, sera recommencé pour enfin voir sa victoire...

La gauche part plus divisée que jamais et l'illusion de l'alliance au centre ne fera pas long feu. Gaston Deferre perd dès le 1^{er} tour avec 5,01% des voix. Il n'y a alors plus de doute possible pour les militants de gauche. Si l'on veut changer les conditions de vie des salariés, si l'on veut battre le pouvoir issu de De Gaulle et « Changer la vie », il faut l'unité des socialistes et de la gauche. Cette désillusion aura un effet salvateur pour le processus d'union de la gauche, anéanti par l'échec de la FGDS.

Le Nouveau Parti Socialiste

Les initiatives se multiplient et pour ne pas perdre la main, la SFIO crée le Nouveau Parti Socialiste en 1969 lors du congrès d'Issy-les-Moulineaux. Ce NPS rassemble la SFIO, l'Union des clubs pour le renouveau de la gauche (Alain Savary) et de l'Union des groupes et clubs socialistes (Jean Poperen, exclu du PSU). C'est Alain Savary qui prend la tête du PS et Pierre Mauroy est barré dans son ascension par un Guy Mollet revanchard. Ce revers de Pierre Mauroy est certainement un des motifs de ses futurs choix d'alliance. L'objectif du Nouveau PS est l'union de la gauche mais la CIR et François Mitterrand, ainsi que le PSU, ne l'ont pas encore rejoint. En effet, des dissensions persistent sur les bases d'une éventuelle union de la gauche, faut-il une clarification idéologique avec les communistes pour en finir avec la scission du congrès de Tours de 1920 ou une alliance de « circonstance » avec pour objectif, la prise du pouvoir ?

Le congrès d'Epinais-sur-seine et la « surprise » Mitterrand.

La route vers le congrès de l'unité est encore longue. La CIR avec ses militants pleins de fougue, rajeunie, fait peur aux anciens de la SFIO. La tenue de ce congrès ne peut aboutir que parce que chacune des parties pense pouvoir remporter la victoire. Les parties prenantes sont le Nouveau Parti socialiste (ex-SFIO) et le courant molletiste, relativement sûrs d'eux du fait de leurs forces militantes et en face, la CIR, avec François Mitterrand qui a préparé le terrain en sous-main, ainsi que ce que l'on appelait le courant « chrétien ». François Mitterrand réussit un coup de maître en réunissant Mauroy et Defferre grâce à leurs ressentiments contre Mollet (Les puissantes fédérations du Nord et des Bouches-du-Rhône) mais aussi le CERES de Chevènement. Il fait ainsi l'union entre « gauche » et « droite » du parti avec l'objectif de renverser la direction sortante. Il dira lui-même que sa stratégie ne tenait qu'à un fil : « Un fusil à un coup avec une seule cartouche » car toutes les alliances étaient possibles.

Pendant le congrès, François Mitterrand se montre beaucoup plus offensif qu'un Guy Mollet affaibli et parvient à dépasser les problèmes de doctrine en affichant le principal objectif que doit avoir le Parti Socialiste : la conquête du pouvoir. C'est bien la victoire de la ligne pragmatique mitterrandienne d'union face à l'idéal molletiste de réunion idéologique entre les deux partis (PS et PC) issus du congrès de Tours.

Cependant, alors que François Mitterrand était arrivé au congrès avec une centaine de mandats face à 800 mandats SFIO, il sort du congrès d'Epinais, élu premier secrétaire, avec comme feuille de route l'objectif de l'union de la gauche et l'ouverture de négociations avec le PCF sans préalables idéologiques.

L'après Epinais

Cette période voit notamment la signature du programme commun avec les radicaux et les communistes en 1972, le 26 juin. Cette union des appareils aura un résultat positif sur les élections mais plus durablement sur les militants. En effet, l'espoir né du résultat de la présidentielle de 1974 où Mitterrand rate de peu la victoire (Giscard d'Estaing n'emportant la victoire qu'avec 424 599 voix d'avance : 50,81 % contre 49,19 % pour Mitterrand), fait prendre conscience aux militants de gauche que l'unité était l'outil indispensable pour prendre le pouvoir.

Après avoir frôlé la victoire en 1974, François Mitterrand, avec les "Assises du socialisme" en octobre réussit à rassembler l'ensemble des courants socialistes. Avec les entrées d'une partie du PSU (Michel Rocard, Robert Chapuis), de membres de la CFDT (Jacques Chereque, Jacques Delors) et de la 3e composante (Vie nouvelle, groupes d'action municipale, objectif socialiste...) qui rejoindront, pour l'essentiel, la majorité du Parti, le Premier secrétaire réussit son pari d'ouverture et, après le Congrès d'Epinay, achève l'unification des socialistes.

Quand le PCF décide de rompre le programme commun en 1977, il est déjà trop tard. Voyant le PS prendre le dessus sur le PCF, les dirigeants communistes font le choix de se retirer. Mais l'unité se fait, cette fois-ci, à la base avec une dynamique qui s'est installée au PS. Les militants affluaient de toutes les sphères, les membres des syndicats et associations prennent leurs cartes et irriguaient le PS de leurs idées et de leur énergie. Les conditions sont alors rassemblées pour faire gagner la gauche et battre une droite divisée.

De la lourde défaite aux législatives de 1993 à la constitution de la « Gauche plurielle » du gouvernement Jospin de 1997 : la reconquête dans l'union

Déjà en 1986, François Mitterrand, alors Président de la République, doit se résoudre à mettre en place la première cohabitation. Il remporte tout de même l'élection présidentielle de 1988, mais les élections législatives de 1993 sont une cuisante défaite.

Dès la victoire de 1988, Lionel Jospin alors Premier secrétaire, est nommé ministre de l'Education nationale. Il est remplacé par Pierre Mauroy jusqu'en 1992, Laurent Fabius lui succédant alors. L'année 1992 est une année de préparation des élections législatives de 1993 afin d'éviter une nouvelle cohabitation comme en 1986. Si en juillet 1992, le programme du Parti pour les élections de 1993 est adopté, Laurent Fabius n'est pas le Premier secrétaire au moment des élections puisqu'il sera remplacé en comité directeur le 3 avril 1993 par Michel Rocard. C'est une cuisante défaite à laquelle nous assistons. Les socialistes, ébranlés par des scandales politico-financiers, ne parviennent pas à mobiliser leurs électeurs notamment du fait d'un immobilisme économique mais surtout compte tenu d'un renoncement idéologique croissant, perdent près de 4 millions de voix au premier tour (avec les radicaux de gauche et divers gauche) en 1993 par rapport à la présidentielle de 1988. Le Parti Socialiste ne dispose plus que de 53 élus contre 258 sortants. Le Président de la République doit donc faire face à une écrasante majorité à l'Assemblée nationale pour le RPR et l'UDF (449 députés sur 577). Dès lors les Etats généraux de l'été 1993 font entrer le PS dans une période de réflexion, de rénovation. Michel Rocard est reconduit Premier secrétaire au congrès du Bourget en octobre 1993, pour la première fois le premier des socialistes est élu par les membres du congrès.

Cependant, les élections européennes de juin 1994 sont une nouvelle déroute. Le conseil national du 16 juin 1994 voit le départ de Michel Rocard du premier secrétariat, Henri Emmanuelli devance largement son challenger Dominique Strauss Kahn, et est réélu au congrès de Liévin en novembre 1994. L'élection présidentielle de 1995 approchant, les débats sur les candidatures émergent. Jacques Delors ayant décidé de ne pas se présenter malgré les appels du Parti et notamment de son Premier secrétaire Henri Emmanuelli, Lionel Jospin se déclare rapidement candidat. Si une multitude de candidatures font leur apparition, la primaire départage Jospin et le Premier secrétaire, ce dernier est défait n'obtenant que 40 % des suffrages environ mais se maintient à son poste. Malgré une campagne plutôt bonne, 1995 est à nouveau une défaite pour les socialistes. Dès lors, des grandes conventions nationales ainsi que des réformes statutaires sont engagées, notamment pour désormais élire le Premier secrétaire par référendum au suffrage universel. Lionel Jospin devient Premier secrétaire le 9 novembre 1995. L'année 1996 est une année de « grands travaux ». Trois conventions thématiques sont organisées sous l'égide d'Henri Emmanuelli (Mondialisation, l'Europe et la France ; Les acteurs de la démocratie ; Pour l'emploi changer de politique). Celles-ci permettent au Parti Socialiste d'élaborer rapidement un programme électoral pour les législatives de 1997 suite à la dissolution du Président Chirac, ceci peut en partie expliquer la victoire de la gauche et la nomination de Lionel Jospin au poste de Premier ministre.

François Hollande devient alors Premier secrétaire du Parti Socialiste. Le Premier ministre met alors en place un gouvernement dit de « gauche plurielle » avec la participation du Parti Socialiste évidemment, mais aussi du Parti Communiste, du Parti radical de gauche, du Mouvement des Citoyens, et des Verts. Cette formation est possible grâce

notamment au travail mis en place suite à la défaite de 1995 sous l'égide de Jean-Christophe Cambadélis, les alliances et discussions à gauche n'ayant pas été abandonnées.

Du « coup de tonnerre » du 21 avril 2002 à l'impensable défaite du 6 mai 2007 : d'une défaite à l'autre...

Vient ensuite la difficile campagne présidentielle de 2002. La gauche sortante ne parvient pas à s'entendre. Moins d'un an après les attentats du 11 septembre 2001, la campagne prend une tournure sécuritaire, chaque événement tragique étant exploité par une droite dérivant vers un certain populisme. C'est une traversée du désert collective qui débute. Le Parti socialiste se divise en son sein dès le congrès de Dijon, même si une confortable majorité vient appuyer François Hollande (61,37%). Les élections régionales de 2004 permettent d'espérer un nouveau sursaut mais le débat sur la construction de l'Europe vient ensuite ébranler le PS. Devant fêter le centenaire de notre organisation en 2005, le référendum interne du 1^{er} décembre 2004 vient semer la zizanie puisque le PS est dès lors coupé en deux (58,62 pour le « oui » contre 41,38 pour le « non »). La campagne est donc relativement difficile et la lisibilité des socialistes gravement remise en cause. Finalement, le « non » l'emportera à 54,67%, les socialistes devant s'incliner devant le vote du peuple français. Mais le mal est fait, et il est difficile de s'en relever. L'élection présidentielle de 2007 est alors le prochain objectif. Les divisions référendaires sont peu à peu dépassées, pour laisser place aux divisions d'écuries. Si au départ, les candidats étaient relativement nombreux, ils ne seront finalement que trois à se disputer la candidature pendant la primaire : Laurent Fabius, Dominique Strauss Kahn, et Ségolène Royal. Cette dernière est investie dès le premier tour à 60,62 % après des débats parfois houleux. Malgré une qualification au second tour, et les 16 790 440 voix, Ségolène Royal, candidate des socialistes, du PRG et du MRC réalise malheureusement un score trop faible pour l'emporter (46,94 %), le plus faible pour la gauche au second tour d'une élection présidentielle depuis 1965.

Désormais, une page doit être tournée. Les socialistes doivent entreprendre ce travail long et difficile de refondation. Le Mouvement des Jeunes Socialistes doit prendre sa part de responsabilité dans cette tâche, cela commence aujourd'hui, à l'Université d'été. Ce travail se poursuivra lors de notre congrès à l'automne, première pierre de la refondation.

Bibliographie non exhaustive :

Histoire du socialisme français, Bezbakh Pierre, Larousse, 2005

Mise en contexte, notamment économique, assez centré sur les protagonistes de chaque époque.

Histoire générale du socialisme , Droz Jacques, PUF, 4 tomes, 1997

Ouvrage très général mais pointu sur l'histoire du socialisme en Europe.

Histoire des idées socialistes, Castagnez-Ruggiu, Repères, numéro 223, Poche, 1997

Ouvrage court et facile, constitue une bonne base.

Sur Epinay et sa préparation :

Histoire du Parti Socialiste 1905-2005, Mexandeau Louis, Tallandier, 2005

Ouvrage général, mais rédigé par un acteur d'Epinay.

Atelier 1

Réconcilier économie et protection sociale

Salle plénière MJS – Samedi 1^{er} septembre 2007 – 17h-18h

Intervenants

Alain Vidalies – avocat, député socialiste, Secrétaire national du PS aux entreprises.

Liem Hoang Ngoc – maître de conférence en économie, Délégué national du PS à l'économie.

Animateur

Tristan Lahais – Secrétaire National du MJS

C'est au lendemain de la seconde guerre mondiale que les principaux dispositifs de protection sociale sont créés. Ils s'articulent autour de trois grands principes : l'assurance sociale, qui doit prévenir les pertes de revenus, l'assistance, qui assure un revenu minimum, et la protection universelle, qui doit couvrir certaines catégories de dépenses pour les individus. Au nom de la démocratie sociale, la gestion du système est paritaire (organisations de salariés, du patronat et représentants de l'Etat). Ce système est au cœur du modèle social français, largement décrié ces derniers temps.

En effet, la protection sociale en France est aujourd'hui confrontée à des évolutions économiques et sociales majeures. La crise économie et sociale, le chômage de masse et les politiques d'exonérations massives des cotisations patronales, grèvent très largement les recettes des caisses de la solidarité nationale, en même temps que ces évolutions provoquent une augmentation des besoins. C'est également le cas des évolutions sociologiques, par exemple le renversement de la pyramide des âges, qui commandent des réformes sur le financement et la gestion de la protection sociale.

Les politiques libérales mises en œuvre tendent à transférer la responsabilité des risques et de la solidarité vers les individus, au détriment des organisations collectives. Réforme des retraites, diminution des prestations chômage, réforme de l'assurance maladie : les politiques de la droite affaiblissent la solidarité nationale, sans régler les problèmes de financement de celle-ci. Ces exemples mettent en évidence les liens entre les grandes orientations économiques et les politiques de solidarité mises en place. L'atelier questionnera donc sur ces dernières afin d'envisager la pérennité et le renforcement des dispositifs de protection sociale.

De la précarité à la mobilité sociale: vers une sécurité sociale professionnelle.

Rapport au Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, et au Ministre de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale de Pierre CAHUC et Francis KRAMARZ

La Documentation Française – Décembre 2004 - Extraits

En France, il y a chaque jour 30 000 embauches, en grande majorité en contrat à durée déterminée. Il y a aussi 30 000 départs quotidiens de l'emploi, départs s'effectuant dans des conditions souvent difficiles. D'ailleurs, selon plusieurs indicateurs, la France est le pays industrialisé où le sentiment d'insécurité de l'emploi est le plus élevé. Pourtant les destructions d'emploi n'y sont pas plus nombreuses qu'ailleurs. Mais, en France, la précarité et l'exclusion associées aux restructurations de l'emploi résultent d'un accompagnement très déficient des parcours professionnels.

Si l'on veut réduire la précarité, tout en facilitant la création d'emploi et la mobilité professionnelle, il est indispensable d'engager de profondes réformes créant les éléments constitutifs d'une future « Sécurité sociale professionnelle » afin de garantir et assurer la qualité des transitions professionnelles. Plus précisément, notre rapport indique que la création d'une Sécurité sociale professionnelle passe par une réforme coordonnée visant trois objectifs : 1°) améliorer la prise en charge des demandeurs d'emploi en affirmant le rôle de l'État ; 2°) permettre un accès plus équitable aux secteurs, aux professions et aux diplômes ; 3°) supprimer autant que faire se peut les statuts d'emploi précaires en créant un contrat de travail unique à durée indéterminée.

Cette réforme doit être coordonnée.

Pour le comprendre, suivons le parcours semé d'embûches d'une personne venant de perdre son emploi. Elle devra rencontrer de nombreux interlocuteurs, UNEDIC, ANPE... voire les instances locales... [...]

Il n'y a aucune raison que cette personne soit ballottée entre de multiples institutions, ayant toutes une légitimité réelle, mais dont les contraintes de fonctionnement, liées en grande partie à leurs difficultés de coordination, encombrant le chemin du retour à l'emploi de nombreux obstacles. Parce que le chômage est depuis près de trois décennies le problème essentiel de la société française, il faut que les demandeurs d'emploi aient accès à un **guichet unique, dont l'État soit responsable en dernier ressort, et qui aura en charge et coordonnera les différentes étapes nécessaires à leur reclassement**. Cette exigence est une condition indispensable, nécessaire à la mise en place d'une Sécurité sociale professionnelle.

Bien sûr, il ne suffit pas de proposer un accompagnement du retour à l'emploi, sous forme de bilan de compétences, d'élaboration de projets professionnels, d'aide à la recherche d'emploi, ou de formation professionnelle en assurant que l'emploi sera là, au bout de l'effort. L'État lui-même doit donner l'exemple. Et pour donner l'exemple et ouvrir des perspectives, pourquoi se priver des dizaines de milliers d'emplois qui pourraient être créés à court terme, des centaines de milliers d'emplois qui pourraient se développer rapidement, en deux ou trois ans, si l'on rendait plus équitable l'accès aux secteurs, diplômes et professions actuellement fermés par décision régaliennne. Parce que l'intérêt général ne justifie pas leur maintien dans de très nombreux cas, il faut moderniser nos réglementations dans ces domaines en compensant de manière adéquate les personnes affectées.

Une fois ces perspectives ouvertes, il faut assurer la suite du parcours professionnel de cette personne. Devra-t-elle changer souvent de métier ? Les contrats de travail ne seront-ils pas précaires, obligeant à de fréquents changements d'entreprises, tels ces contrats à durée déterminée qui ôtent souvent toute perspective et confiance en l'avenir ? C'est pourquoi il faut **proposer un nouveau contrat de travail, stable, stabilisateur et qui permet de mettre en oeuvre une sécurisation « sociale » des carrières**. Un contrat dans lequel l'investissement personnel pourra se développer, la formation continue se mettre en place. Le contrat unique décrit dans ce rapport a ces vertus, tout comme les propositions portant sur la valorisation des acquis de l'expérience (VAE). [...]

Certes, une Sécurité sociale professionnelle aussi performante soit elle ne pourra garantir un emploi pour chacun à chaque instant de sa carrière, tout comme la « Sécurité sociale » ne peut garantir une guérison instantanée pour tous. En matière de santé, la « Sécurité sociale » doit garantir l'accès à des soins de qualité pour tous. **Dans le domaine de l'emploi, une Sécurité sociale professionnelle devrait garantir un revenu décent et un accompagnement de qualité de tous les demandeurs d'emploi en permettant une reconversion vers les métiers d'avenir**. Les paragraphes suivants brossent à grands traits le contenu de nos propositions dont le but est d'atteindre un tel objectif.

Améliorer le reclassement en affirmant le rôle de l'État : cela conduit à affirmer le rôle de l'État en lui donnant les moyens de coordonner l'ensemble des processus de reclassement. Précisément, si l'on veut verser des indemnités chômage plus généreuses et mieux accompagner les chercheurs d'emplois, il faut poser le principe d'un traitement différencié, donc se donner les moyens d'évaluer toute personne entrant au chômage, et cibler les dépenses sur les personnes qui en ont le plus besoin : guichet unique et « profilage » des demandeurs d'emploi sont donc deux priorités pour assurer une bonne prise en charge. La mutualisation des ressources autour du service public devra constituer une garantie de solidarité. Elle permettra aussi de poursuivre la professionnalisation du placement et du reclassement ; les opérateurs externes, auxquels il est déjà largement fait recours, étant rémunérés en fonction des caractéristiques du demandeur d'emploi et de la réussite de la ré-insertion dans l'emploi : des opérateurs seront payés en trois fois ; au moment de la prise en charge du demandeur d'emploi, au moment où ce demandeur retrouve un emploi, six mois plus tard si cette personne est toujours en emploi. Le service public de placement renforcé se substituera à l'obligation de reclassement des entreprises. Il sera financé par une adaptation et une généralisation de la « contribution Delalande » consistant à relier les cotisations patronales aux licenciements : cette contribution permettra de mobiliser environ 5 milliards d'euros, soit près de quatre fois la dotation de l'État à l'ANPE.

Rendre l'accès aux secteurs, aux diplômes et aux professions plus équitables : de nombreux secteurs, commerce, cafés, hôtels, marchés d'intérêt nationaux..., de nombreux diplômes, et de nombreuses professions sont fermés par des mécanismes très variés – licences, numerus clausus, exigences très élevées en comparaison des « normes » internationales, restriction sur la détention du capital... – qui ne protègent le plus souvent ni le consommateur ni l'environnement. Ces mécanismes constituent autant d'obstacles à l'accès à l'emploi des personnes les plus fragiles : jeunes, sans diplômes, femmes, immigrés... Certes, de tels obstacles bénéficient à certains. L'impératif d'équité qui préside à l'institution d'une Sécurité sociale professionnelle oblige, autant que faire se peut, à les lever. D'autant que rares sont les cas où ils ne pourront être éliminés après compensations adéquates. Et, de plus, les bénéficiaires en termes d'emplois se comptent potentiellement en centaines de milliers. En outre, pour faciliter l'entrée dans de nombreux métiers, il faut renforcer le principe présidant à la validation des acquis de l'expérience (VAE) tout en éliminant ses défauts actuels (nombreux dossiers retirés, peu de dossiers acceptés), en mettant en place une validation des acquis reposant essentiellement sur l'évaluation des pratiques. Pour rendre de nombreuses professions attirantes aux jeunes de faible niveau scolaire, les diplômes de niveau CAP ne devraient pouvoir être refusés qu'en raison d'insuffisances dans les matières professionnelles, et non en raison d'insuffisances dans les matières générales même si leur enseignement doit continuer à occuper une place centrale dans ces formations.

Supprimer les statuts d'emploi précaires en créant un contrat de travail unique à durée indéterminée : la césure CDD-CDI et la réglementation des licenciements économiques entraînent de profondes inégalités : les jeunes sont cantonnés à des emplois en CDD, et les entreprises hésitent à embaucher des seniors sur des emplois stables, car leur destruction est très coûteuse. Le licenciement économique est accompagné de procédures de reclassement formellement exigeantes mais souvent contournées au détriment des salariés les plus fragiles et les moins informés. Afin de réduire les inégalités de traitement et simplifier le droit du travail, nous proposons la suppression du CDD et la création d'un contrat de travail unique. Ce contrat aura trois composantes : il sera à durée indéterminée ; il donnera droit à une « indemnité de précarité » versée au salarié ; il donnera lieu à une « contribution de solidarité » correspondant à une taxe payée par l'entreprise qui licencie. Comme indiqué précédemment, la contribution de solidarité servira à garantir le reclassement du salarié, reclassement assuré non plus par les entreprises mais par le service public de l'emploi s'appuyant sur des professionnels rémunérés aux résultats. Une contribution égale à 1,6 % des salaires des personnes licenciées, qui correspond au coût de reclassement supporté actuellement par les entreprises dans le cadre du licenciement économique, permet de doter le service public de l'emploi d'un budget annuel supplémentaire de 5 milliards d'euros. Une expérience menée sur les jeunes devrait permettre une évaluation des défauts et avantages de ce contrat unique ainsi que des modalités possibles d'une transition.

Les dispositifs de formation pour les chômeurs suscitent l'engouement des partis et des syndicats, mais ils ne doivent pas se substituer aux politiques de soutien à l'emploi.

REBONDS – Libération 8 août 2005 – Christophe Ramaux, maître de conférence en économie à l'université de Paris 1 et membre du conseil scientifique d'ATTAC.

« Sécurité sociale professionnelle », « flexicurité » ou « formation tout au long de la vie » : sous des intitulés variés, on ne compte plus les propositions visant à créer des dispositifs de sécurité emploi-formation par lesquels les sans-

emploi seraient placés en formation. De nombreux rapports plaident en ce sens. La plupart des syndicats les reprennent. La notion même de « sécurité sociale professionnelle » a été introduite par la CGT. Les partis politiques, à droite comme à gauche, placent cette proposition au cœur de leur programme. Aurait-on enfin trouvé le sésame face au chômage ? Sur le papier, la réponse est positive. Un travailleur en formation n'étant, par définition, pas au chômage, celui-ci est susceptible de disparaître enfin. On perçoit d'emblée que se pose une série de questions : quelles garanties en matière de qualité des formations, quelles rétributions, etc. ? Plus en amont, on doit discuter l'idée selon laquelle émergerait un modèle d'emploi instable. Elle est au cœur du plaidoyer : si tel est le cas, il importe d'autant plus d'offrir une formation assurant l'employabilité, la reconversion des travailleurs.

Les données statistiques indiquent que la durée du lien d'emploi n'a pas baissé dans les pays industrialisés sur les vingt dernières années. En France, l'ancienneté moyenne dans l'emploi a même augmenté : de 9,5 ans en 1982 à 11,1 en 2000. Et encore ne s'agit-il là que de l'ancienneté constatée au moment de l'enquête, et non de l'ancienneté totale. A l'aune de celle-ci, on peut estimer qu'en France, 70 % des salariés resteront dix ans ou plus (60 % quinze ans ou plus) dans leur entreprise. Une réalité fort éloignée de l'image du travailleur mobile. Le maintien de la stabilité de l'emploi s'explique aisément. Certains facteurs d'instabilité existent : le raccourcissement du cycle de vie des produits ou bien la financiarisation et sa logique de court terme. Mais d'autres pèsent en sens inverse : les nouvelles formes d'organisation insistent sur la responsabilisation, la polyvalence, le travail en équipe qui s'accommodent mal de salariés « Kleenex ». La précarité est concentrée sur les emplois peu qualifiés plus facilement interchangeables. Qui peut soutenir que les emplois de demain sont ceux-là ?

Les choses ont certes bougé depuis vingt ans. Sous la pression du chômage, la précarité s'est accrue. Mais les mobilités volontaires se sont tassées. Plus que l'instabilité intrinsèque des emplois, ce sont les formes de la mobilité qui ont changé, la précarité et les licenciements se substituant aux démissions. De ce diagnostic, on peut déduire que l'enjeu est bien d'abord de réduire le chômage. Cela réhabilite le débat sur les politiques économiques, qui oppose les libéraux et les keynésiens. Pour les libéraux, le chômage résulte d'un coût salarial excessif généré par les « structures » du marché du travail (Smic, protection sociale). Le seul moyen de le réduire est donc de diminuer ce coût. Partant de là, les ultralibéraux plaident pour le démantèlement des structures, tandis que les sociaux-libéraux plaident pour une prise en charge publique, via les aides à l'emploi ou l'impôt négatif (l'Etat verse de l'argent aux chômeurs pour qu'ils acceptent des emplois mal payés). Pour les keynésiens ou les marxo-keynésiens, la baisse du coût du travail ne garantit pas l'emploi et peut même aboutir à l'inverse (en comprimant la consommation elle déprime les débouchés des entreprises). Le libre jeu des marchés ne permet pas le plein-emploi, d'où la nécessité de politiques budgétaire, monétaire ou de redistribution des revenus. Les politiques centrées sur le marché du travail ne sont pas primordiales ici, même si certaines peuvent être utiles (hausse des allocations chômage et du salaire minimum pour soutenir la consommation, réduction du temps de travail).

A l'instar des libéraux, ces réflexions se focalisent sur le seul marché du travail et plaident pour sa « réforme structurelle ». La convergence de points de vue s'arrête certes ici : ils ne plaident pas pour des réponses quantitatives de baisse du coût du travail, mais pour des réformes qualitatives visant à sécuriser les transitions sur le marché du travail. La convergence n'en est pas moins réelle. Souvent elliptiques sur l'explication du chômage, ils confortent ainsi l'idée selon laquelle les politiques keynésiennes de soutien à l'emploi seraient, au fond, dépassées. L'insuffisance même d'emploi n'est pas considérée comme le principal problème à résoudre selon eux. Non qu'ils n'évoquent pas le chômage. Mais sa réduction même est censée découler de la sécurité emploi-formation. Peu importe, à la rigueur, le niveau de l'emploi, puisqu'un travailleur en formation n'est de toute façon pas chômeur. Mais que vaut une formation si elle ne débouche pas sur un emploi ? Si l'emploi vient à manquer, les formations ne risquent-elles pas de tourner à vide ? Peut-on exiger de la main-d'oeuvre, a fortiori si elle est peu qualifiée et en souvenir d'échec de scolarisation, d'enchaîner formation sur formation, si elles ne débouchent pas sur un emploi ? Passé un certain temps, à défaut de véritable emploi, ne sera-t-on pas conduit à proposer des petits boulots ? Au final, le « learnfare » proposé est-il si éloigné du « workfare » préconisé par les libéraux où, pour toucher leur allocation, les chômeurs doivent accepter des emplois mal payés ? Autant de questions qui montrent qu'on ne se débarrasse pas si facilement de la question du niveau de l'emploi.

Alors que le travail est de plus en plus cognitif, repose sur des connaissances en constante évolution, qu'il tend donc à se confondre avec la formation, l'expression même de sécurité emploi-formation tend à séparer ces deux termes. Avec une conséquence qui explique l'engouement du patronat pour la formation tout au long de la vie : favoriser le rejet de la formation hors de l'emploi, et son coût hors de la charge des entreprises. Le régime des intermittents montre comment des entreprises peuvent reporter sur la collectivité la prise en charge de la rémunération. Par un subtil paradoxe, des droits sociaux se transforment ainsi en instrument de baisse du coût du travail. Mais le déficit de ce régime ne montre-t-il pas la difficulté qu'il y aurait à le généraliser à l'ensemble des secteurs ?

Ces réserves étant posées, il est cependant un écueil : laisser entendre que la question posée, des garanties statutaires à offrir entre deux emplois, est infondée. En ayant le souci d'une certaine dialectique par rapport aux critiques avancées, on peut au contraire soutenir qu'elle est doublement fondée. En premier lieu car on ne peut déceimment offrir comme seule réponse aux chômeurs d'attendre les effets des politiques keynésiennes sur l'emploi. En second lieu il faut bien admettre que, si on ne compte plus les luttes « contre les licenciements », on peine à se souvenir d'une issue victorieuse d'une seule d'entre elles. Le plus souvent, elles permettent uniquement d'en améliorer les conditions. La question du statut à offrir aux sans-emploi se pose donc. La notion de sécurité sociale professionnelle vise en ce sens juste. A la double condition de ne pas en faire un substitut aux politiques économiques de soutien à l'emploi et de ne pas lâcher la proie du droit du travail pour l'ombre du droit des reconversions, car l'enfer est pavé de bonnes intentions, on peut même y voir l'un des axes majeur de la nécessaire refondation de l'Etat social.

Preuve du caractère inachevé de celui-ci, les sans-emploi ont toujours été les parents pauvres de la protection sociale. L'Unedic n'a été créée qu'en 1958 et leurs droits ont été fortement réduits ces dernières années. Le fait que le travailleur puisse bénéficier d'un authentique statut, y compris quand il est privé d'emploi, peut servir de boussole. Mais quel doit être ce statut ? Plus que la formation, on peut soutenir que c'est la rémunération des sans-emploi (la majorité ne perçoit soit rien, soit le revenu minimum d'insertion ou l'allocation spécifique de solidarité) qui est d'abord en jeu. Une rémunération, et les moyens ne manquent pas, qui contribuerait d'ailleurs à donner un sens aux formations. Au-delà, on peut soutenir que le statut à bâtir doit viser à ce que le travailleur privé d'emploi ne soit plus considéré comme un chômeur, stigmatisé et insécurisé par de faibles ressources. En offrant un tel statut professionnel, c'est finalement la figure même du chômeur, telle qu'elle existe depuis un siècle, que l'on peut faire disparaître. Un beau projet d'émancipation pour nos sociétés qui en manquent tant. Puisse sa déclinaison libérale ne pas transformer l'or en plomb.

Atelier 2

La Gauche, la Nation, la République

Salle Tadorne – Samedi 1^{er} septembre 2007 – 17h-18h30

Intervenants

Caroline Fourest – journaliste à Charlie Hebdo, conférencière à l'IEP de Paris, rédactrice en chef de Pro Choix

Stéphane Pocrain- Ancien porte-parole des Verts.

Patrick Weil, historien

Animateur

Jean Brunel – Secrétaire National du MJS

Nation et République sont deux notions inhérentes au débat public en France. Pourtant, loin d'en partager tous la même définition, chacune de ces notions recouvre des conceptions différentes, voire contradictoires, dans le paysage politique français. L'objectif de cet atelier est d'interroger les deux notions en présence dans leur rapport à la pensée de gauche afin d'en délimiter les frontières conceptuelles pour le socialisme du XXI^e siècle.

Le champ lexical de la Nation est vaste et pluriel. Renvoyant autant à l'ethnie qu'à la citoyenneté, le concept de Nation interroge la gauche depuis plus de deux siècles. De nos jours, la Nation n'a souvent pas bonne presse à gauche car, victime de la bataille culturelle et idéologique portée par la droite, nous avons tendance à la restreindre à sa dimension proprement identitaire et culturelle. L'appellation d'un ministre de « l'immigration et de l'identité nationale » porte le germe de cette approche nationaliste pour laquelle la Nation recouvrerait un peuple homogène, culturellement et linguistiquement identifié. Mais cette vision de la Nation n'est qu'une approche parmi d'autres, et elle n'est ni intéressante ni pertinente pour la gauche. Parcourir l'histoire du concept pour en délimiter l'implication dans les valeurs de gauche nécessite de revenir à la Nation comme cadre intégrateur et organisateur de la société, dépassant les différences pour offrir un destin collectif. Penser la Nation est certes penser l'identité mais dans une perspective évolutionniste. Nation et nationalisme ne sont pas synonyme et le repli sur soi identitaire n'est pas consubstantiel à l'idée même de Nation.

La solution pour la gauche n'est-elle pas dans le lien entre Nation et République ? Cette piste doit être au coeur de l'atelier car si la République est le mode d'organisation des pouvoirs pour un collectif, définir la Nation ne passe que par la définition de la République. Cette définition est moins complexe et l'histoire de la gauche française est liée à l'histoire de la République, certains allant même jusqu'à considérer qu'être républicain et être de gauche (ou socialiste) sont des pléonasmes. Le socialisme ne serait-il pas réalisé avec l'avènement de la République sociale ?

Cet atelier s'interrogera alors sur le rapport entre la nation et le mouvement internationaliste d'une part, à l'heure de la mondialisation et dans le cadre de la construction d'une entité supranationale comme l'Union Européenne. Mais nous devons aussi nous interroger sur le rapport entre Nation, République et politique de décentralisation dans la perspective d'une autonomie croissante des structures infranationales. L'idée même de Nation ne se trouve-t-elle pas remise en cause par ce double processus de dépassement et de découpage. La encore, la République et les valeurs qu'elle porte peuvent permettre de donner corps à des constructions collectives qui supplantent la Nation dans son acception classique.

Plusieurs questions seront au centre de cet atelier :

- Qu'est-ce qu'une Nation au XXI^e siècle et comment la définir pour une pensée de gauche renouée ?
- En quoi la République et ses institutions peuvent-elles donner sens à l'idée de Nation ?
- Nation et intégration : comment appartenir à une entité collective en perpétuelle transformation ?
- La Nation et la République à l'heure de la mondialisation et de la décentralisation : quelles valeurs pour quelle organisation de la puissance publique ?

La Gauche, l'Europe, la mondialisation : un siècle de débat

par Serge Audier¹ (extraits)

Quelles valeurs et quelle stratégie pour la gauche face à la mondialisation ? (...) Le terme même de mondialisation, et plus encore de globalisation, est parfois considéré comme l'emblème trompeur de l'idéologie néo-libérale (...) Bourdieu souligne que les Etats sociaux sont "minés" par les forces financières internationales, sous l'influence prédominante des Etats-Unis, et soutient que la riposte résidera certes dans la défense de l'Etat national, mais aussi, précise-t-il, dans un "Etat supranational". A l'échelle de l'Europe, ces luttes nécessiteront la construction d'une "confédération syndicale unifiée" porteuse d'un "mouvement social européen". (...) Ainsi, même les auteurs qui ont le plus vivement réfuté le "mythe" néo-libéral de la globalisation ont également reconnu la réalité, sous certains aspects, de la mondialisation en cours, au point d'en appeler à une stratégie des forces de gauche sur les plans mondial et européen, liant étroitement les deux niveaux d'action. D'où l'intérêt d'examiner quels peuvent être les traits d'une gauche qui situe résolument sa pensée et son action par-delà le seul cadre national.(...)

Pour l'historien Massimo Salvadori, il y a une "occasion socialiste à l'ère de la globalisation": le développement économique ayant atteint un nouveau degré d'internationalisation, des règles efficaces pour le réguler impliquent de dépasser le niveau national. L'Internationale socialiste devrait donc lutter pour "exporter" les droits sociaux là où la main-d'oeuvre subit "la plus dure et incivile exploitation du capital". (...) Pour Habermas, devant la mondialisation, il y a deux réponses "globales" et deux réponses "différenciées". L'une d'elles accompagne la mondialisation néo-libérale : défendant une politique économique de l'offre, elle plaide pour un "Etat entrepreneur" adapté au marché mondial et renonçant à protéger la société. La seconde solution globale réagit par une politique de "retranchement" : ce choix protectionniste, qui nourrit l'hostilité à la diversité culturelle, fragilise les idéaux démocratiques égalitaires et universalistes. Son échec est inévitable dans une économie libéralisée dont les règles résultent pour partie de négociations politiques entre Etats. D'où l'impératif de réponses "différenciées". La première, plutôt défensive, juge que si le capitalisme, autonomisé à l'échelle planétaire, ne peut plus guère être régulé, son action peut être "compensée" au niveau étatique. Pour Habermas, c'est le choix du New Labour de Blair, qui cherche moins à protéger les individus qu'à les munir de qualités de "prestataires", comme celles d'entrepreneurs privés se prenant en charge. Ce "nouveau centre" a une vision trop simple de l'avenir du travail, toujours conçu comme la clé de l'intégration sociale. (...) Surtout, ses artisans sont, sur le plan normatif, "de purs libéraux" privilégiant l'égalité des chances (...) D'où l'idée d'une "troisième voie" plus offensive, pariant sur la capacité d'une politique située au niveau supranational de "se porter à la hauteur des marchés qui ont pris le large". Cette voie postule le "primat de la politique" sur le marché : la "politique délibérative" doit décider dans quelle mesure il faut libérer la sphère du marché et où elle peut se déployer. D'où le rôle d'unions politiques plus larges, aptes à compenser la perte de souveraineté économique des Etats sans rompre le lien de légitimation démocratique. Selon Habermas, l'Union européenne offre une voie de "démocratie par-delà l'Etat national", même si le retard du politique sur les marchés ne pourra être comblé, à terme, qu'à l'échelle planétaire (...)

Beck parle d'une "pluralisation interne" de la gauche devant la mondialisation, en isolant quatre positions. (...) la "gauche protectionniste" défend l'Etat national, garant de l'unité entre la nation, la démocratie et la protection sociale. Son tort, pour Beck, est d'ignorer les mutations liées à la globalisation. Ce défi, la "gauche néo-libérale" du New Labour prétend le relever en accélérant l'internationalisation de l'Etat national par son intégration dans les relations économiques mondiales et les organisations supranationales. Mais cette "troisième voie", selon Beck, est une réponse lacunaire qui conduit à nouveau aux impasses du néo-libéralisme. A ces deux positions s'opposent deux versions de l'idée "transnationale/coopérative" de la souveraineté. La première est celle de la "gauche-citadelle transnationale", dont la défense de l'Etat social s'accompagne d'un rejet des autres cultures : elle prône une "Europe forteresse". Enfin, la "gauche cosmopolitique", que soutient Beck, abandonne la foi en l'Etat national et vise l'élargissement de la démocratie dans le cadre d'une identité et de réseaux cosmopolitiques. Contrairement au New Labour, cette gauche se bat pour une "autre mondialisation", sur deux fronts : d'un côté, les politiques néo-libérales, de l'autre, les partis "antimondialistes" et xénophobes. (...)

C'est dans l'extension européenne, et même internationale, des luttes sociales et des règles garantissant leurs acquis que gît la solution. Sous la pression du prolétariat, les capitaux privés seront soumis partout à de forts prélèvements de l'Etat : "Le capital, où qu'il aille, finira par être pincé." En outre, tous les partis socialistes fixeront, dans leurs congrès internationaux, les méthodes à proposer aux parlements pour "parer synchroniquement aux évasions fiscales". L'internationalisme socialiste est donc la vraie réponse aux "doctes Cassandres" libéraux qui, dès le début des revendications salariales, ont agité le spectre de l'émigration des capitaux. (...)

¹Philosophe, maître de conférences à l'Université Paris IV Sorbonne

La fin du politique, chère à l'idéologie néo-libérale, n'est pas inéluctable. De nouvelles règles mondiales sont à inventer, ce qui confère à l'Europe une responsabilité historique inédite. La voix de l'Europe doit d'autant plus compter qu'elle est porteuse, pour la planète, d'un modèle social plus solidaire et moins inégalitaire que celui des Etats-Unis - un modèle qui ne pourra toutefois survivre que si les Européens impulsent une politique de croissance commune centrée sur l'innovation scientifique et technique. Ils doivent donc sortir de l'impuissance dans laquelle ils se sont enfermés : seule une Europe fédérale, dotée de sa propre monnaie, d'un gouvernement et d'une défense commune - mais laissant à chaque Etat des responsabilités en matière sociale notamment -, pourra peser afin de créer un vrai gouvernement de la mondialisation par de nouvelles institutions supranationales. L'Europe pourrait ainsi promouvoir un " *nouveau Bretton Woods* " redéfinissant des règles monétaires internationales, condition d'un nouvel ordre économique mondial plus favorable aux pays pauvres. (...) De Spinelli à Montani, le Mouvement fédéraliste européen n'a donc cessé de défendre l'impératif d'une réponse politique à un niveau européen, puis planétaire, pour résoudre les défis de la mondialisation. Si cette perspective reste stimulante, on peut lui reprocher une insuffisante réflexion sur le rôle historique de l'Etat-nation. (...)

Liberté, Egalité, Autonomie,

par Philippe Frémeaux² (extraits)

Le modèle républicain a du plomb dans l'aile. Le défi aujourd'hui est de réinventer un projet qui allie les valeurs d'égalité et d'universalité, tout en tenant compte des évolutions du monde. (...)

Si faire société, c'est penser faire partie d'un même ensemble, accepter des droits et des devoirs mutuels, nous n'allons pas très bien : certains rêvent d'autres horizons, où l'impôt sur la fortune n'existe pas, tandis qu'une partie de la jeunesse, victime d'un chômage massif, se voit refuser les moyens de son intégration. L'écart se creuse entre la promesse d'égalité des chances, au coeur du pacte républicain, et un quotidien marqué par les inégalités et les discriminations. (...) Plus inquiétant encore, on voit mal quel mouvement social pourrait porter une sortie par le haut : l'hédonisme consumériste est devenu la valeur dominante. Le droit au bonheur individuel, hérité du libéralisme des Lumières, a dégénéré sous l'effet du néolibéralisme en une société sans liens, où le droit à la différence et la tolérance, dans l'ordre idéologique, ont pour corollaire la guerre de tous contre tous, dans l'ordre économique. (...) Ce qui nous unit aujourd'hui semble désormais la peur de l'autre, du Chinois ou de l'Indien qui nous prend nos emplois, d'une Europe qui fait pénétrer le grand vent d'ulibéralisme au lieu de nous en protéger. La France d'aujourd'hui se définit trop souvent contre, sans savoir vraiment quel projet positif proposer qui fasse sens pour tous. La République serait ainsi bien mal en point. (...)

Rien n'est tout à fait faux dans ce tableau, mais rien n'est tout à fait vrai. (...) Si le jugement porté sur l'état de la société française est souvent si négatif, c'est aussi que nos attentes n'ont jamais été aussi fortes. L'avènement d'une société d'individus n'a pas fait disparaître l'aspiration à voir se réaliser concrètement les promesses écrites au frontispice de nos monuments publics - Liberté, Egalité, Fraternité (...) La montée des inégalités est aujourd'hui d'autant plus insupportable que l'égalité des hommes et des femmes est désormais considérée comme un fait établi par tous. (...) Certes, le chômage, la précarité et l'angoisse de l'avenir rongent objectivement notre société, mais le modèle social français n'a pas non plus les résultats catastrophiques qu'on se plaît à dépeindre, à commencer par le système de protection sociale qui en constitue un des éléments majeurs (...)

Difficile surtout d'estimer au bord de la rupture une société dont les membres acceptent, en râlant certes, mais acceptent tout de même, de mettre en commun 45 % des richesses produites chaque année pour redistribuer du revenu et, surtout, pour produire les services collectifs nécessaires au bon fonctionnement de la maison commune. La nation demeure un espace de solidarité acceptée sans équivalent : rappelons que le budget européen plafonne toujours à 1 % du produit intérieur brut (PIB) commun et, au niveau mondial, l'aide internationale peine à dépasser 0,3 % du PIB mondial. La société française et sa

²Rédacteur en chef de Alternatives Economiques.

République ne se portent donc pas si mal que ça. Elles ont surtout besoin d'un sérieux ravalement.(...)

La France, comme toutes les nations qui rassemblent des citoyens qui ne se pensent pas comme de même origine, a dû fonder son unité sur un projet commun, faute d'une essence qui lui serait propre. C'est ce qui fait sa force et ce qui la rend fragile. (...) L'Etat a donc constamment le devoir d'assurer la validité et la sincérité du contrat social, en assurant la cohésion sociale.(...) La République (porte) des valeurs à vocation universelle, de nature à unifier sinon le peuple, tout au moins ses élites et ses représentants. En revanche, affirmer face au prolétaire sans ressource qu'il est un citoyen à l'égal du riche bourgeois et qu'ils sont tous deux partie d'une même société est loin d'être évident, tant les faits ont longtemps démenti la promesse de liberté et d'égalité entre citoyens portée par la République. (...)

Le rapport du peuple à la nation est d'autant plus complexe que nos élites, confrontées au mouvement populaire, ont souvent choisi de trahir pour se maintenir. Résultat : la défense de l'idée nationale s'est confondue à maintes reprises avec celle des idéaux égalitaires et universalistes de la République. Et c'est parce que la gauche française pense incarner par nature le message universaliste de la Révolution, à la différence d'élites sans attaches, qu'elle a pu s'autoriser des dérives chauvines sans penser que cette attitude puisse être le symptôme d'une crispation nationaliste. (...)

Rien ne sert de défendre l'idée de nation et de patriotisme, pour ne pas la laisser à l'extrême droite, si on ne fait rien, dans le même temps, pour couper les racines du mal.(...) Le défi aujourd'hui pour tous ceux qui récusent le libéralisme autoritaire est de réinventer un projet républicain qui allie les valeurs d'égalité et d'universalité qui sont les siennes. En commençant par les chantiers prioritaires - école, logement, emploi - qui peuvent être menés à bien dans le cadre national. (...) Le sentiment d'appartenance à la nation que pourrait refonder une république plus solidaire n'a pas vocation, aujourd'hui comme en 1789, à exclure d'autres sentiments d'appartenance. Bien au contraire, la priorité donnée au ravalement du modèle français nous permettrait de nous penser plus aisément citoyen d'Europe et du monde. (...)

La République, la Nation et la Gauche,

Table-ronde avec Hugues Jallon, Anne-Sophie Perriaux et Christophe Ramaux (extrait de la revue Mouvements – 2002)

La référence à la République peut-elle être utile à la gauche ?

Christophe Ramaux : La perspective communiste ou socialiste qui a dessiné pendant plus d'un siècle le projet d'émancipation porté par la gauche est aujourd'hui évanescent. Pour reconstruire un tel projet, une certaine trame républicaine, qui porte d'ailleurs ce que le communisme ou le socialisme a eu de meilleur (l'exigence d'égalité sociale et politique notamment), me semble précieuse. Par république j'entends le cadre institutionnel permettant au pouvoir du peuple de s'exercer. (...) La république est susceptible de réarmer théoriquement la gauche pour au moins trois raisons. Elle permet de surmonter l'une de ses principales failles : sa difficulté à penser la transformation sociale *globalement* et pas uniquement à partir des rapports de production. Elle est susceptible, en retour, de refonder la perspective autogestionnaire en débarrassant celle-ci de ses oripeaux par trop naïfs. L'autogestion, de même que la « démocratie directe », laisse entendre que la question du pouvoir peut ne plus se poser un jour. La trame républicaine permet au contraire de penser le pouvoir du peuple sans nier ces redoutables questions que sont le pouvoir et sa délégation.

Enfin, la république (...) offre un cadre pour penser positivement la question de la nation, qui est l'un des « trous noirs » de la pensée à gauche. (...) La république ne doit pas être confondue avec la défense des républiques instituées. (...) Les républicains conséquents ne peuvent pas ne pas être de gauche. C'est à gauche que l'on trouve ceux qui considèrent qu'il convient de réaliser une « seconde révolution citoyenne » pour étendre aux rapports de travail et de production ce qui a été initié dans la sphère proprement politique il y a plus de deux siècles. Bref, la république se doit d'être sociale, ce qui exclut les arrangements « souverainistes » avec une fraction de la droite.

Hugues Jallon : (...) Je crois en effet qu'il y avait une logique propre à ce courant qui le conduisait presque naturellement à se retrouver aux côtés d'une partie de la droite et à construire un discours qui, renvoyant dos-à-dos

les partis traditionnels, le portait aux frontières du populisme. (...) Je ne crois pas en effet que la république, l'idée républicaine puisse constituer dans un avenir plus ou moins proche un projet d'émancipation, un cadre politique susceptible d'accueillir un désir de transformation sociale.(...) On ne peut décentement pas isoler l'idée républicaine des régimes qui historiquement s'en sont réclamés, on ne peut pas laisser flotter la république dans le ciel des idées, disjoindre aussi rapidement la norme et la réalité (...) Et là, on s'aperçoit que la république ne fut guère un instrument de transformation des rapports de production, bien plutôt un cadre de légitimation du capitalisme et de ses évolutions successives. Par ailleurs, si la république est bien le cadre national dans lequel s'est incarnée la démocratie en France, elle fut et est aujourd'hui plus qu'hier un obstacle à une véritable démocratisation de la vie politique. (...) Notre société n'a pas besoin de plus de république mais bien de plus de démocratie. Pour le dire autrement, une politique de démocratisation devrait, dans l'avenir, s'attacher à combattre la part non démocratique des institutions républicaines et de leur fonctionnement : ce que la république emprunte à la monarchie (le pouvoir présidentiel dans la Ve République), à l'aristocratie (le pouvoir des experts), ou à l'oligarchie (l'intrusion de la puissance économique dans la décision publique).

Anne-Sophie Perriaux : La république, idéaux et pratiques, a toujours pu accueillir des diagnostics aussi contrastés que les vôtres. C'est aujourd'hui sa principale qualité, me semble-t-il, que d'avoir été un tel lieu de conflits. C'est d'ailleurs à ce titre qu'elle me paraît de la première utilité pour la gauche, comme tout ce qui peut rappeler à celle-ci qu'elle existe au nom des luttes. (...) Le piège de la république, pour la gauche, est de tenir celle-ci, au mépris de leurs histoires respectives, pour consensuelle (...)

La nation ne porte-t-elle pas nécessairement en germe le nationalisme ?

C. R. : On est parfois prisonnier des schémas intellectuels de ceux qu'on combat, et la question de la nation en offre une illustration saisissante. Je pense que certains à gauche ont, au fond, exactement la même conception ethniciste ou culturaliste de la nation que le Front national. (...) L'État-nation est, pour eux, le croquemitaine, le spectre par excellence. À cette conception ethniciste ou culturaliste, je pense qu'il importe d'opposer une autre conception, d'ailleurs plutôt marquée à gauche historiquement, et qui définit la nation comme une communauté de citoyens définis par des droits et des devoirs politiques. (...) Cette distinction entre les conceptions ethno-culturaliste et républicaine de la nation n'est pas que théorique. La nation est une construction politique dans laquelle se sont, et continuent à s'affronter ces deux conceptions. L'évolution des conditions d'accès à la nationalité – notamment en Allemagne ces dernières années – l'atteste amplement. (...) Permettre aux immigrés de devenir des citoyens à part entière suppose de leur offrir les conditions de maîtriser pleinement le langage de la délibération démocratique de ce pays. L'immigration, en ce sens, comporte bien toujours, de toute façon, une part de « violence symbolique ».

A.-S. P. : Il me semble que quiconque défendant aujourd'hui, à l'instar de Christophe Ramaux, la « nation citoyenne » contre la « nation ethnique », ne puisse qu'appeler de ses vœux, à la suite d'Hugues Jallon, le « droit de cité » d'« appartenances » revendiquées. Le paradoxe n'est qu'apparent; il se délite dès que la « nation citoyenne » est tenue pour ce qu'elle est: l'État démocratique, et à la condition expresse que soient distinguées les appartenances choisies des appartenances reçues, condition qu'implique justement le modèle dit de la citoyenneté. (...) Le Préambule de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 s'ouvre sur cette désignation: « les représentants du peuple français constitués en Assemblée nationale ». Dans la geste révolutionnaire, la nation n'est donc pas le produit de qualités intrinsèques (le *Volksgeist*, génie national), mais pas non plus le produit d'une histoire sur un territoire (qui n'eût été que la reconduction dilatée du modèle des « petites » nations) ; elle advient dans l'action politique. (...) La gauche y aurait gagné de faire valoir sa spécificité dans le combat commun, plutôt que de renchérir sur ce qui l'apparentait à la droite. (...) Trois conclusions : l'existence, dans l'espace public, de cultures minoritaires ne relèverait pas de leur « reconnaissance », mais de la capacité des groupes qui les portent à les transmuter en point d'entrée pertinent dans le débat politique (l'écologie, d'une certaine façon, y est parvenue ; le féminisme, non, autrement que sous l'angle de la représentativité (parité), ou ponctuellement, de même que les sexualités ou les religions) ; à l'idée donc que « l'identité peut être un fait politique », pour reprendre l'expression d'Hugues Jallon, il faut ajouter que l'identité ne saurait jamais être une, ni constante. Le meilleur moyen de combattre le communautarisme est de le prendre au mot : non pas nier les minorités, mais les multiplier (des Catholiques et des Protestants dans le gouvernement d'Irlande du Nord, c'était bien dans l'espoir que les représentants de ces « petites nations » deviennent aussi porteurs, par leur pratique politique quotidienne, d'autres identités – libéraux ou interventionnistes ; interventionnistes pour favoriser la liberté de marché ou pour redistribuer les richesses ; hommes ou femmes ; gays ou non ; etc. – produisant continuellement de nouveaux agencements) ; (...)

La république et la nation ne sont-elles pas des notions dépassées à l'heure de la mondialisation ?

C. R. : le capital ne se résout jamais spontanément au pouvoir du peuple. (...) on peut lire la mondialisation comme le moyen trouvé aujourd'hui par une partie au moins des dominants pour se soustraire au contrôle démocratique et, partant, aux règles susceptibles de perturber la marche de leurs affaires. (...) La mondialisation est d'abord un

schème idéologique visant à inscrire dans les têtes l'idée selon laquelle les principales décisions de politiques économiques et sociales se prennent dorénavant à l'échelle même du monde... soit à un niveau où le peuple, par définition, n'a pas de prise. Le travail des ONG et des associations est précieux comme contre-pouvoir. Il ne remplace pas la citoyenneté politique qui repose sur le principe d'un homme/une voix. La citoyenneté, au sens plein, n'est pas un sentiment (du type « je suis citoyen du monde »). Elle ne peut exister que si l'on vit en république ! C'est la république qui institue des citoyens. Tant que n'existera pas de république mondiale, et on peut espérer que celle-ci n'existe jamais (quelle horreur bureaucratique serait-elle ?), les discours sur la « citoyenneté mondiale » ne seront que « poudre aux yeux » pour amuser cette élite intellectuelle qui accepte de se prêter au jeu. C'est pourquoi je suis contre la mondialisation et toutes les formules qui la conforte. (...) Je suis pour garder comme boussole la défense des intérêts des opprimés et la citoyenneté c'est-à-dire le pouvoir du peuple.

A-S.P : La gauche a de longue date pensé le capitalisme et son essence et s'est donné de toute aussi longue date des cadres internationalistes (c'était sa façon de penser la nation) ; elle gagnerait à s'en souvenir et à s'en servir plutôt que d'adopter le phrasé libéral de la nouveauté à chaque décennie

N'y a-t-il pas d'autres niveaux pertinents de décision que l'État-nation ?

C.R : Le fait que les droits sociaux reçoivent leur effectivité dans le cadre des États-nations n'est pas anodin. Une forme donne toujours à lire un contenu. L'État-nation, dès lors que la nation reçoit une acception républicaine (ce qui est un combat à toujours recommencer), est le cadre privilégié d'exercice de la souveraineté populaire. (...) L'échelon européen peut sans aucun doute être pertinent pour faire avancer certains droits. Sur des terrains peu défrichés auparavant (normes environnementales, non-discrimination, etc.), c'est déjà le cas. Mais pour l'essentiel des droits sociaux (droit du travail et protection sociale), le transfert de définition des droits à l'échelon européen n'apporterait que régression sociale pour les pays les plus avancés en la matière. (...) Seconde réserve : il faut prendre garde à ceux qui au nom de la décentralisation n'ont cessé de vouloir réduire les statuts laborieusement construits au cours du dernier siècle pour protéger ceux d'en bas.

H. J. : Il faut (...) constater que la puissance de la souveraineté nationale, cadre de la légitimité démocratique, tend peu à peu à s'épuiser sous la contrainte de ce qu'il est convenu d'appeler la globalisation de l'économie, du droit, etc. (...) Nous nous trouvons confrontés à un état de disjonction entre la puissance et la légitimité. (...) Du local au global, l'idée est de construire un *continuum* de la décision politique qui permet de redistribuer le pouvoir et d'assurer à chaque niveau d'action sa part de légitimité démocratique. En soi, une telle vision – pragmatique – de ce qu'on pourrait appeler une dilution fonctionnelle de la souveraineté n'est guère contestable et correspond finalement à la manière – modeste, complémentaire – dont les nouvelles institutions supra-nationales définissent leur place dans une nouvelle économie générale de la souveraineté. (...) on peut nourrir à la fois inquiétudes et espoirs sur le devenir de la démocratie, si on considère à la suite de Jacques Rancière, par exemple, que « la démocratie n'est pas un ensemble d'institutions ou un type de régime parmi d'autres, mais une manière d'être du politique [...] La démocratie est, en général, le mode de subjectivation de la politique. » Pour cette raison, il me semble essentiel de repérer les nouveaux espaces dans lesquels la pratique démocratique peut se structurer, les champs de luttes sociales qui sont autant de chantiers susceptibles de compléter et de contester les champs de la politique institutionnelle : vie locale, forums mondiaux, terrain syndical, droits des étrangers, etc.

Atelier 3

La gauche face au terrorisme

Salle Les Ilates, Chassiron, Richelieu – Samedi 1^{er} septembre 2007 – 17h-18h30

Intervenants

Louis Gautier - Délégué aux questions stratégiques pour le PS, ancien conseiller de Lionel Jospin au ministère de la Défense.

Mohamed Sifaoui- Journaliste, écrivain et réalisateur.

Animateur

Arnaud Taisne - Secrétaire National du MJS

Au 11 Septembre 2001 se sont succédés les attentats de Londres et de Madrid, l'Europe voit son territoire de plus en plus visé par le terrorisme islamiste. Pour répondre à ces menaces, les droites au pouvoir restreignent les libertés publiques (Patriot Act aux E-U par exemple) sous prétexte de mesures de sécurité. Les droits de la défense sont bafoués et la vie privée n'est plus respectée.

Face à ces mesures, la gauche paraît soit « naïve et angélique » quand elle fait le choix de s'opposer à ces mesures, soit soutient ces mesures et donc, par la même occasion, soutient une idéologie sécuritaire qui va à l'encontre de sa vision de la société et ne garantit plus la sûreté des citoyens. Une position alternative doit être portée pour faire émerger un socialisme de notre siècle, conscient des enjeux et capable d'apporter des réponses qui vont à l'encontre de la pensée unique.

Face à une menace qui vient de l'intérieur, à des ennemis difficiles à identifier, la tentation est grande de multiplier les entraves aux libertés publiques, et d'installer une société du fichage, de l'enregistrement, de la suspicion et donc de l'arbitraire. C'est le « Big Brother » de Georges Orwell qui nous tend les bras !

Mais ces mesures qui ont pour objectif de sécuriser les citoyens renforcent au contraire le sentiment d'insécurité et sectarisent des minorités qui sont confrontées à l'arbitraire des contrôles au faciès et des suspicions. En résumé ces mesures, au lieu de combattre le terrorisme, le renforce et poussent des jeunes soit vers les organisations terroristes, soit à légitimer leurs actions.

Le terrorisme pose de nouvelles limites à l'action politique qu'il nous est indispensable de définir pour y apporter des réponses crédibles.

C'est bien le libéralisme et la mondialisation du capitalisme financier qui sont à l'origine de désordres sociaux, sources de désespérance. Celles-ci sont le terreau du développement des groupes extrémistes. Une partie de nos réponses doit passer par la remise en cause du capitalisme financier.

Ensemble, nous tenterons d'apporter des éléments de réponse à certaines questions :

Quelles réponses de gauche au terrorisme international?

Comment l'intégrisme religieux est-il devenu une réponse désespérée aux attentes d'émancipation sociale ?

Comment garantir la sécurité des individus sans remettre en cause les libertés publiques ?

Le bien, le mal et le « terrorisme »

Le Monde diplomatique, mai 2007

Par Eric Rouleau Journaliste, ancien ambassadeur de France.

Une abstraction conceptuelle... C'est ce que demeure le terrorisme, la « communauté internationale » n'ayant pas réussi à lui attribuer une définition. Dès 1937, la Société des nations (SDN) échoua à adopter une convention pour sa prévention et sa répression faute d'un accord entre les Etats membres. Pour la même raison, l'Organisation des Nations unies (ONU), malgré une multitude de débats qui se sont déroulés tout au long de ses soixante ans d'existence, n'a pu déterminer sa nature. Plus récemment, lors de sa création en 1998, la Cour pénale internationale (CPI) a dû exclure de ses compétences le terrorisme international bien qu'elle soit chargée de sanctionner un large éventail de crimes, y compris celui de génocide.

Il n'en demeure pas moins que le thème a envahi la presse écrite et audiovisuelle ; des systèmes répressifs ont été instaurés dans nombre d'Etats sous prétexte de résister à une menace jugée existentielle. Rarement dans l'histoire de l'édification autant de livres, érudits ou non, ont été consacrés à un phénomène qui a conduit à la « guerre » proclamée par le président George W. Bush au lendemain des attentats du 11 septembre 2001.

Washington a de quoi se féliciter : d'innombrables Etats ont conclu avec les Etats-Unis des conventions de « coopération » que même la résistance au « communisme international » n'a pu susciter en son temps. Mieux, les Etats-Unis ont pu rallier à leur cause la Russie et l'Union européenne et renforcer avec elles leur collaboration dans la « guerre contre le terrorisme », même s'il s'agit là davantage d'une convergence d'intérêts que d'un véritable consensus.

Il n'y a pas si longtemps, aux Etats-Unis, un conférencier devait éviter d'analyser les causes politiques et sociales de la violence, de crainte d'être soupçonné de justifier le terrorisme. L'oukase officiel exigeait que l'on considère la planète comme menacée par la haine irrationnelle de la démocratie. Politologues et journalistes évitaient prudemment de s'engager à contre-courant. Cependant, la vague de contestation qui déferle, à la suite des scandales qui éclaboussent l'administration Bush, balaye progressivement les tabous et les idées reçues, comme en témoignent plusieurs œuvres parues récemment. Elles ne justifient pas le terrorisme, elles analysent ses causes et suggèrent des remèdes.

Auteur de plusieurs livres consacrés aux conflits mondiaux, Matthew Carr prend, avec son livre *Unknown Soldiers*, le contre-pied des néo-conservateurs en démontrant que le terrorisme n'est rien d'autre que la politique servie (ou desservie), exclusivement ou non, par la violence. Il banalise le phénomène en rappelant les attentats, les assassinats commis au XIXe siècle en Russie par des organisations qui se réclamaient de la révolution française de 1789, ainsi que par les anarchistes des deux côtés de l'Atlantique, en France notamment, en réponse au massacre des communards en 1870. Au siècle dernier, la folie meurtrière embrase les Balkans (1900-1913), l'Irlande du Nord à partir de 1919, les pays colonisés qui se soulèvent contre les puissances occupantes.

Ces dernières justifient le déchaînement de leurs sanglantes répressions en diabolisant des combattants de la liberté. Carr rappelle que ces « terroristes » ont été qualifiés par leurs oppresseurs de bandits, de criminels de droit commun, d'êtres malfaisants, de monstres, de serpents, de vermine... Un exemple parmi tant d'autres, les Mau-Mau au Kenya étaient présentés dans les années 1950 par l'administration et les colons britanniques comme des membres d'une « secte démoniaque », tandis que le très respectable *New York Times* expliquait doctement le soulèvement kenyan

par « *les frustrations d'un peuple de sauvages (...) incapable de s'adapter aux progrès de la civilisation* ». Les chiffres officiels indiquèrent ultérieurement que ceux que l'on accusait d'être « assoiffés de sang » tuèrent en réalité, pendant les sept ans qu'a duré le soulèvement, trente-deux colons et cent soixante-sept membres des forces de l'ordre, dont cent un Africains ; en revanche, plus de vingt-mille Mau-Mau ont été massacrés par les forces de sécurité, et plusieurs centaines de milliers de Kenyans ont été blessés, mutilés, chassés de leurs foyers. Carr, qui évoque entre autres le cas algérien, rappelle que tous les conflits coloniaux ont trouvé leur épilogue par l'accession au pouvoir de leaders « terroristes » : Jomo Kenyatta au Kenya, M. Nelson Mandela en Afrique du Sud, M. Ahmed Ben Bella en Algérie, Menahem Begin en Israël, Anouar El-Sadate en Egypte, pour ne citer que ceux-là.

Pour les pouvoirs établis, les terroristes n'ont jamais des motivations légitimes ; leurs frustrations tout autant que leurs revendications politiques ou sociales ne sont pas dignes d'être prises en considération (sauf sous la contrainte), leur recours à la violence n'étant que l'expression de leur « fanatisme » ou de leur « folie ». Carr rapporte à ce sujet que, dans les années 1970, les autorités ouest-allemandes retiraient les cerveaux des cadavres de membres de la bande à Baader pour déterminer les origines génétiques de leur mentalité criminelle. Un psychiatre allemand avait même réussi à « découvrir » un dysfonctionnement pathologique dans l'un des organes qu'il avait examinés...

D'autres théories ont été répandues par des intellectuels américains de haut vol : Samuel Huntington, professeur de science politique à l'université Harvard, prédit dès 1993 un « choc de civilisations » entre l'« Occident » et l'islam, tandis que l'historien Bernard Lewis explique, dès 1964, que la confrontation israélo-arabe s'explique par l'incapacité de l'islam à s'adapter à la modernité. Rien d'étonnant dès lors que Lewis devienne l'un des mentors les plus appréciés des néoconservateurs et des ultrasonistes américains.

Célèbre journaliste d'investigation récompensé par une douzaine de prix internationaux pour ses livres, ses documentaires, ses articles de presse, Phil Rees a écrit un ouvrage, *Dining With Terrorists*, qui paraît unique en son genre et qui contribue puissamment à démystifier les fantasmes entretenus sur les motivations des terroristes. Des années durant, il a sillonné la planète pour « dîner » avec les responsables d'organisations pratiquant la violence. Le tour de force consistait à s'introduire, voire à s'infiltrer, au cœur de mouvements clandestins dans des entités aussi différentes que la Colombie, l'Algérie, le Pays basque espagnol, l'Indonésie, le Cambodge, le Sri Lanka, l'Afghanistan, le Liban, l'Iran, l'Egypte, l'Irlande, la Yougoslavie, le Cachemire, le Pakistan, la Palestine. La moisson de ces enquêtes, photographies à l'appui, est jugée non sans raison « *stupéfiante* » par Noam Chomsky. Le visage humain des combattants qui émerge, la force de leurs convictions incitent à envisager d'autres moyens que la force pour venir à bout de leur violence, aussi atroce qu'elle puisse paraître.

Conteur hors pair, Rees nous livre des récits de ses aventures et mésaventures, des portraits saisissants de ses interlocuteurs. Aucun d'eux n'estime être un terroriste ; tous soutiennent qu'ils opposent la violence à la violence de leurs oppresseurs. Rares sont ceux qui espèrent une victoire militaire ; les uns souhaitent obliger l'ennemi à négocier un compromis, d'autres se contentent de diffuser un « message politique ». Ainsi, Carr situe dans la catégorie de la propagande certaines activités des Palestiniens dans les années 1970, notamment le détournement d'avions.

Pour Rees, les Palestiniens sont des résistants, au même titre que les sionistes sous le mandat britannique (1922-1948) et les Français sous occupation nazie. En 1997, il fait la connaissance de l'un des fondateurs du Hamas, un intellectuel diplômé des universités américaines, professeur d'ingénierie à l'université islamique de Gaza, auteur de plusieurs livres de technologie ou politiques. Ismail Abou Shanab lui confie qu'il se rallierait volontiers aux accords d'Oslo s'il pensait qu'Israël accepterait la création d'un Etat palestinien digne de ce nom. « *Face aux obus des chars, aux bombardements des avions F-16, aux missiles des hélicoptères Apache de l'armée d'occupation, que pouvons*

nous faire d'autre qu'envoyer nos enfants se faire tuer en Israël ? », dit-il tristement à Rees. C'est aussi pour lui un moyen de lancer un appel de détresse à l'opinion mondiale.

Abou Shanab, à 47 ans, demeurait un militant malgré les huit ans d'internement qu'il venait de subir dans les geôles israéliennes, dont deux d'isolement dans une minuscule cellule souterraine. Six ans plus tard, en 2003, tandis qu'il conduisait sa voiture, la fusée d'un hélicoptère israélien le décapite et déchiquette son corps, un spectacle auquel assiste, atterré, Rees en regardant par hasard le reportage diffusé par une chaîne de télévision satellitaire.

Abou Shanab n'est, après tout, que la cent trente-huitième victime, en deux ans, de la politique israélienne dite d'« assassinats ciblés », note l'enquêteur sans autre commentaire. Il aurait pu ajouter que les assassinats ciblés (exécution extrajudiciaires) sont des crimes de guerre aux yeux des lois internationales, tandis que le Hamas – qui est aussi et surtout un influent parti politique, majoritaire dans un Parlement démocratiquement élu – est sévèrement sanctionné en tant qu'« organisation terroriste » tant par les Etats-Unis que par l'Union européenne, qui ont même coupé l'aide au gouvernement palestinien au lendemain de la victoire du Hamas à des élections pourtant démocratiques.

Rees ne craint pas de traverser la Colombie d'un bout à l'autre, visitant successivement les maquis marxistes des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et ceux des milices contre-révolutionnaires, les uns et les autres pratiquant couramment les enlèvements et les assassinats, non seulement de concitoyens soupçonnés de sympathies pour l'un ou l'autre camp, mais aussi d'étrangers de passage. Il en est bouleversé, mais estime qu'il est contre-productif de les affubler du qualificatif infamant de « terroristes ». Pour pacifier, soutient-il, on devrait exclure l'injure et prendre en compte les intérêts des parties en conflit et les enjeux. D'ailleurs, ajoute-t-il en citant d'anciens ambassadeurs américains en Amérique latine, la politique de Washington dans cette arrière-cour des Etats-Unis serait-elle moins « terroriste » ?

Au Pays basque, Rees n'occulte pas les crimes commis par le mouvement indépendantiste Euskadi ta Askatasuna (ETA), tout en reprochant au gouvernement de Madrid (et accessoirement aux Etats-Unis et à l'Union européenne) de dénoncer ce « terrorisme » tout en s'abstenant d'engager un dialogue sérieux avec ceux qui se réclament de l'histoire, de la culture, de l'identité basques. Il rappelle qu'en Irlande du Nord un conflit vieux de plusieurs décennies et que l'on présentait complaisamment comme d'essence religieuse, donc irréductible, a pu être réglé grâce, il est vrai, à de longues et fastidieuses négociations avec l'Armée républicaine irlandaise (Irish Republican Army, IRA).

Il en va tout autrement pour Al-Qaida, qui, en parfaite harmonie avec le président Bush, juge que la confrontation entre l'Occident « judéo-chrétien » et l'islam est d'ordre existentiel. Aucune négociation, aucun compromis, aucune coexistence pacifique, que l'on pouvait instaurer par exemple avec l'« empire du Mal » soviétique, n'est envisageable dans le cas d'espèce. La « guerre sainte » – le djihad – de M. Oussama Ben Laden est tout autant intransigeante que la « croisade » menée par le président Bush depuis les attentats du 11-Septembre. Comment d'ailleurs composer avec une nébuleuse nichée dans les montagnes afghano-pakistanaïses, sans structures globales, sans racines nationales, qui se contente d'inciter ses partisans à la violence contre l'empire américain et ses suppôts locaux ? Comment traiter avec des cellules de militants disséminées à travers le monde qui fonctionnent d'une manière autonome comme des électrons libres, avec des motivations différentes d'un pays à l'autre ?

Les réponses à ces questions et à bien d'autres sont fournies par une œuvre consacrée à Al-Qaida, sans doute l'une des plus riches parues à ce jour, *The Looming Tower*, de Lawrence Wright, qui vient d'obtenir le prix Pulitzer. Wright, universitaire, chroniqueur à la revue *The New Yorker*, dont les travaux ont été primés à plusieurs reprises, se fonde sur des renseignements de première main, des documents inédits rédigés par des dirigeants d'Al-Qaida, des

interviews qu'il a conduites avec quatre cent quatre-vingt-trois acteurs ou témoins (dont il fournit la liste), comprenant des proches de M. Ben Laden, des terroristes repentis, des spécialistes de l'islam, d'anciens membres de la Central Intelligence Agency (CIA) et du Federal Bureau of Investigation (FBI). Son enquête l'a conduit, en cinq ans, en Arabie saoudite, en Egypte, en Afghanistan, au Pakistan, au Soudan, au Yémen, mais aussi dans plusieurs pays occidentaux. Il décrit dans le détail les origines de l'organisation transnationale, son idéologie, ses luttes intestines, ses illusions et désillusions.

Les portraits qu'il nous livre de ses dirigeants, de leur environnement social et familial, nous révèlent les ressorts psychologiques de leur comportement. La personnalité de M. Ben Laden, décrite par ceux qui l'ont bien connu, détonne : marginal au sein d'une famille de milliardaires, d'une extrême modestie, il mène une vie monacale au fond de cavernes ; il est attentionné à l'égard de ses quatre épouses, dont deux détentrices de doctorat, l'une en psychologie infantine, l'autre en linguistique, et le père irréprochable d'une quinzaine d'enfants. nationaliste saoudien avant de devenir globalement anti-américain, il passe pour avoir des capacités intellectuelles limitées, d'où l'influence qu'exerce sur lui l'Égyptien Ayman Al-Zawahiri, son adjoint et tête pensante d'Al-Qaida. Leur credo commun est celui de leur maître à penser, l'idéologue égyptien Sayyed Qutb, pendu sous le régime de Gamal Abdel Nasser, selon lequel « *l'homme blanc des Etats-Unis et d'Europe écrase les peuples colonisés* ». Le monde pour Qutb se divise en deux camps antagonistes, celui de l'islam et celui de la *jahiliyyah* (période préislamique païenne et décadente), référence aux régimes « apostats » soumis à l'impérialisme.

Ce n'est sans doute pas le fait du hasard si l'organisation transnationale a pris son envol au milieu des années 1990 tandis que la plupart des mouvements islamistes (nationaux) renonçaient à la violence (dont ils constataient les conséquences négatives) pour s'intégrer dans la vie politique de leurs pays respectifs. Le gouffre entre les deux courants se manifesta au grand jour lors de l'attentat contre les tours de New York et le Pentagone. La quasi-totalité des mouvements islamistes, légaux ou clandestins, toutes les autorités religieuses musulmanes condamnèrent les crimes aveugles des djihadistes, tout comme leur idéologie, dénoncée comme contraire aux enseignements du Coran. Le schisme ayant été largement occulté par les médias, l'événement n'empêcha pas l'islamophobie de se répandre dans l'opinion occidentale ; celle-ci tend à confondre – le vocabulaire des médias et d'anciens préjugés aidant – islam, islamisme, fondamentalisme, djihadisme et terrorisme.

La caricature parue dans un journal danois du prophète Mahomet coiffé d'une bombe n'est que l'expression éloquente de cet amalgame. Les débats légitimes qui suivirent sur le « droit de critiquer l'islam (2) » occultèrent celui qui aurait dû normalement se dérouler sur les causes multiples du terrorisme ; sur les frustrations et les colères suscitées par l'hégémonie américaine, par les régimes dictatoriaux qui interdisent toute libre expression, par la corruption et les injustices sociales, par la crise identitaire chez les immigrés. Les élites « judéo-chrétiennes » savent bien que l'islam, comme toutes les autres religions, comporte des ingrédients qui peuvent être exploités politiquement pour justifier tout autant le bien que le mal.

Des stratèges américains avaient bien prédit que, dans l'ère postsoviétique, l'islam remplacerait le communisme en tant que menace existentielle. La dimension géopolitique de l'événement est mesurée par Adrian Guelke, professeur au Centre pour l'étude des conflits ethniques, à Belfast, dans son livre *Terrorism and Global Disorder*. Il soutient que l'administration américaine, suivie par nombre de politologues, a tort de considérer les attentats contre les tours de New York et contre le Pentagone comme un tournant dans l'histoire contemporaine. Pour lui, c'est l'effondrement de l'Union soviétique qui ouvre la voie à une nouvelle forme de résistance à l'hégémonie toute-puissante des Etats-Unis, à savoir le terrorisme transnational. L'importance politique des événements du 11-Septembre a-t-elle été grossie pour justifier les « guerres » du président Bush ? Celui-ci, on s'en souvient, accusa Al-Qaida de chercher à « *établir un empire islamique de l'Espagne à l'Indonésie* ».

Les attentats du 11-Septembre constituèrent une « divine surprise » pour les néoconservateurs. Ils permirent la mise en œuvre de leur programme impérial : occupation de l'Afghanistan et de l'Irak, qui devait précéder celle de l'Iran ; renforcement de la présence militaire en Asie centrale et dans le Golfe ; mise sous tutelle des ressources pétrolières ; « démocratisation » ou remplacement des régimes récalcitrants au « nouvel ordre international ». Le tout au nom de la « guerre contre le terrorisme », planétaire, totale et de durée illimitée, de l'aveu du président Bush.

Prenant, enfin, conscience des implications négatives de cette appellation, le Foreign Office a, dans une circulaire diffusée en avril, recommandé aux diplomates britanniques de ne plus l'utiliser. Sans doute l'audace inouïe des pirates de l'air, l'ampleur épouvantable du nombre de leurs victimes, l'émotion suscitée à travers le monde ont-elle contribué à pousser – du moins initialement – la « communauté internationale » sur la planche glissante sur laquelle s'étaient engagés les Etats-Unis. Les conséquences, on les connaît.

L'implosion de l'Etat irakien, l'anarchie allant de pair avec les succès militaires des talibans en Afghanistan, la mise en échec dans les deux pays des armées américaines ne sont que les résultats les plus spectaculaires de l'aventurisme néoconservateur. Le bilan réel est plus lourd encore. L'administration Bush profite de la conjoncture pour multiplier des lois répressives rappelant le climat de l'époque maccarthyste. Elle approuve le comportement d'Etats policiers quand ceux-ci répriment leur opposition ou des minorités opprimées. Aux yeux de Washington, sont terroristes les mouvements qui résistent à l'hégémonie américaine ; ne le sont pas ceux qui acceptent cette hégémonie. Le terrorisme d'Etat est toléré, voire encouragé, s'il est exercé dans l'intérêt des Etats-Unis. Autant de facteurs qui favorisent les partisans de la violence. Les émules d'Al-Qaida (qui comptait moins d'une centaine de membres actifs il y a dix ans) se sont implantés en force en Irak, et se sont multipliés dans nombre de pays, notamment en Afrique du Nord et en Europe.

On pourrait conclure à la lecture des ouvrages cités que, dans un monde unipolaire, le terrorisme demeure l'unique arme dont disposent les faibles pour harceler les puissants dans des conflits asymétriques. Seul un traitement politique du phénomène est susceptible d'atténuer sa portée.

Atelier 4

Les socialistes face aux inégalités territoriales

Salle Chanchardon – Samedi 1^{er} septembre 2007 – 17h-18h30

Intervenants

Mohammed Mechmache – Président d'AC LEFEU

Marie-Pierre Cattet – Présidente du Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne

Olivier Daronnat – Spécialiste de l'aménagement du territoire

Animateur

Amine Bouabbas – Secrétaire National du MJS

Au cœur des « émeutes » de l'automne 2005, qui a touché les banlieues des grandes villes françaises, se posait la question de l'égalité. Les jeunes y ont exprimé leur rage face aux maux multiples qui minent la vie dans ces territoires. Le chômage y est en effet souvent le triple de la moyenne nationale, et quand il y a du travail, la précarité y est la règle, du fait des discriminations raciales et du néolibéralisme. L'échec scolaire fragilise la confiance dans l'école républicaine. Les logements se dégradent, l'enclavement est trop présent, les services publics, comme la poste, sont réduits, au nom d'une vision purement comptable. Face à ces difficultés, nombre de jeunes cèdent à la tentation de la délinquance, menaçant la sécurité de la population. Trop souvent, et en particulier depuis 2002, cette situation est aggravée par une politique exclusivement répressive.

C'est donc un besoin urgent d'Etat social qui s'est exprimé à cette occasion et la revendication d'une République égalitaire, entre ses citoyens et ses territoires, à laquelle la droite n'a apporté comme réponses que mépris et plus de répression encore.

Mais ce n'est pas que dans les banlieues que se ressent ce déficit de République. Dans les zones rurales, les services publics sont attaqués depuis 2002, à tel point que plusieurs communes se mobilisent pour les défendre. Le cas de la Poste est ici aussi emblématique, mais il ne faut pas oublier les fermetures d'hôpitaux, de classes ou des lignes secondaires de la SNCF.

Ce morcellement se lit également dans les résultats des dernières élections présidentielles. Dans la France périurbaine, composée en partie d'employés, d'ouvriers ou de cadres moyens fuyant les prix de l'immobilier dans le centre, la gauche a connu un déficit important au profit de Nicolas Sarkozy, qui a su capter, par un discours d'ordre et de peur, des voix plus enclines à voter pour le Front national. En effet, dans ces zones d'habitat individuel, l'isolement, la peur du déclassement social, face à une mondialisation néolibérale menaçante, conduisent à une crainte face à l'autre d'au-delà les murs, en l'occurrence le jeune de banlieue, faute de réponses de gauche.

Ces zones périurbaines, mal reliées à la ville centre, du fait du manque de transports, se sentent abandonnées par la République, ce qui favorise l'entre-soi et l'individualisme, qui se voit de manière caricaturale dans la compétition scolaire. Le ville-centre quant à elle s'embourgeoise, perd ses classes populaires, et devient une ville-musée.

Ces multiples inégalités territoriales déconstruisent la République, le chacun pour soi et la guerre de tous contre tous devenant la règle. C'est ainsi la cohésion nationale qui est en cause, ces inégalités dessinant un nouveau territoire, morcelé et fragmenté.

L'égalité étant un des principes de la République, la gauche, à l'heure de sa refondation, doit réfléchir à ces défis et y apporter des réponses exigeantes afin de construire de nouvelles solidarités, sociales et territoriales, en associant toute la gauche, politique, syndicale et associative.

L'exercice médical, déséquilibre et inégalités

LE MONDE, 11 JUILLET

« (...) La densité de praticiens, notamment généralistes, de l'ordre de 340 pour 100 000 habitants, est une des plus élevées d'Europe. Mais les communes rurales multiplient les aides pour attirer des jeunes généralistes et tenter de préserver l'accès aux soins de leurs populations fragiles ou vieillissantes. Le risque de "déserts médicaux" menace, en premier lieu, les zones géographiques du Nord et de l'Est. (...) Les Alpes-Maritimes comptent trois fois plus de médecins que le Pas-de-Calais. Le contraste est d'autant plus flagrant que les régions sous-médicalisées, qui cumulent des facteurs sociaux, environnementaux et nutritionnels aggravés, enregistrent des taux de mortalité anticipée très élevés. (...)

Les campagnes ont été les premières à tirer le signal d'alarme. Mais la pénurie de médecins commence à menacer les banlieues, où les départs anticipés de praticiens âgés peinent à être remplacés. Selon une enquête de l'Union régionale des caisses d'assurance-maladie, certaines villes de Seine-Saint-Denis - dont Bobigny, la préfecture - sont dépourvues de pédiatres libéraux ou de gynécologues, spécialités dites "de premier recours". (...)

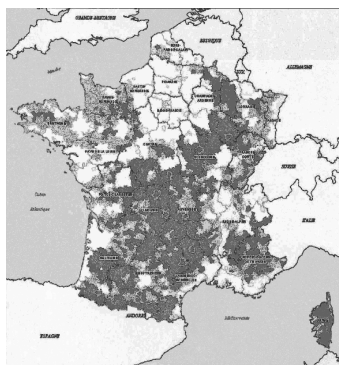
Depuis 2002, l'Observatoire national des professions de santé analyse cette évolution et ses conséquences sur l'offre de soins. A la suite des premiers constats, des mesures incitatives ont été adoptées. Des communes rurales multiplient les aides et les initiatives pour encourager l'installation de jeunes médecins. Des régions - la Bourgogne - et des départements, comme la Manche, financent les études de futurs médecins en contrepartie d'une installation. De son côté, Xavier Bertrand, alors ministre de la santé, a proposé en 2006 une majoration de 20 % du tarif des consultations pour les médecins pratiquant en groupes, dans les zones déficitaires. (...)

Le conseil national de l'Ordre des médecins n'exclut plus une certaine remise en cause de la liberté d'installation. (...) Si la menace de déconventionnement reste un épouvantail pour les syndicats de médecins, le Haut Conseil suggère "des mécanismes de "désincitation" à s'installer dans les zones en surdensité". (...)

UNE SEULE FRANCE ?

Le territoire français est composé de **territoires attractifs**, comme la région parisienne (pour les jeunes), ou encore le littoral méditerranéen et atlantique, où la population afflue, et de **zones répulsives**, au nord, à l'est, où la population décroît.

D'un côté une France « **connectée** » aux grandes voies de communication, bien desservie par les services d'éducation et de santé, de l'autre une France « **déconnectée** », des transports et des services publics.



Zonage des TRDP (territoires ruraux au développement prioritaire) et des ZRR (Zones de rénovation rurale) définies en 1995

Le territoire français est composé de **territoires attractifs**, comme la région parisienne (pour les jeunes), ou encore le littoral méditerranéen et atlantique, où la population afflue, et de **zones répulsives**, au nord, à l'est, où la population décroît.

D'un côté une France « **connectée** » aux grandes voies de communication, bien desservie par les services d'éducation et de santé, de l'autre une France « **déconnectée** », des transports et des services publics.

DES INEGALITES A TOUTES LES ECHELLES

Ce dossier s'intéresse aux **inégalités territoriales dans l'accès à l'emploi, à l'éducation, à la culture**, remis en cause dans certains territoires par la distance, la concentration croissante des services publics dans les centres-villes et les chef-lieux, l'importance des grandes voies de communications dans les échanges internationaux mondialisés.

Cette **remise en cause de l'Egalité républicaine**, droit élémentaire, nécessite des réponses, de gauche, aptes à faire reculer les inégalités et les injustices !

La France rurale, le « désert rural »

Peut-on parler de « désert » aujourd'hui alors que depuis quelques dizaines d'années certaines catégories de la population quittent la ville pour s'installer à la campagne (+4% de 1990 à 1999) ? OUI car cette « **rurbanisation** » ne concerne que la périphérie des villes.

Qu'en est-il de ces territoires ruraux, situés en dehors des grands centres urbanisés, de ces espaces à dominante rurale qui concernent **59% de la superficie et 18% de la population française** ? On les désigne comme **espaces à désenclaver**, car ils sont coupés des grandes voies de communication, comme **espaces à valoriser**, car ils connaissent de grandes difficultés en matière d'emploi (disparition d'1/4 des emplois agricoles dans les années 90, concentration des métiers de service en ville).

Certains bénéficient de **zonages** qui leur permettent de bénéficier de politiques publiques souvent limitées à de simples **exonérations fiscales** pour les entreprises. L'accès au haut-débit, la permanence de services publics adaptés (éducation, aide sociale), et la présence de logements sociaux pourraient être des pistes pour aider réellement ces territoires délaissés, les **TRDP** (Territoires ruraux à Développement Prioritaire) définis en 1995.

Dans ces territoires (voir carte à droite), une **population vieillissante** (28% de plus de 65 ans), délaissée par les pouvoirs publics, ne bénéficie plus vraiment d'un véritable droit à l'avenir. La modernisation de l'agriculture a seulement assuré la **prospérité des plus grandes exploitations**, nulle **reconversion économique** n'a été envisagée pour ces territoires.

Que faire alors ? D'abord **regrouper les innombrables aides** (Europe à travers le 2^{ème} pilier de la PAC et le programme Leader + d'aide au développement rural, collectivités, contrats de pays, DATAR) pour sortir du saupoudrage. Ensuite, **favoriser une économie du développement durable** (métiers du bois, énergie hydraulique), une forme de tourisme plus durable, pour utiliser avec respect ces paysages si riches. Enfin, assurer la présence de **guichets de services publics mobiles**, la création de dispensaires de santé, pour faire vivre la République par une **continuité réelle des services publics**.

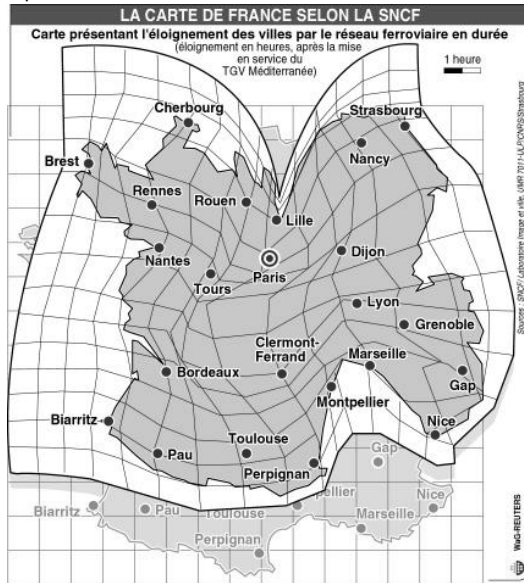
La question de l'avenir de l'agriculture se pose toujours : la productivité à tout prix, le remplacement des exploitations par des gîtes et des résidences secondaires n'assure pas un **avenir durable pour ces territoires**, impossible sans une redéfinition des rapports Villes / Campagnes.

DES CHEFS-LIEUX AUX VILLES EN PERDITION

Deux jeunes, l'un issu d'une grande ville telle que Montpellier, l'autre d'une ville moyenne telle que Béziers, pourtant proches, n'auront pas la même chance d'**accéder à l'enseignement supérieur** : 75% de chances pour le premier, 55% pour le second. Idem pour la **fréquentation de grandes infrastructures de loisirs, de cultures ou de sport**. La question de la politique de développement des grands musées, trop concentrée aujourd'hui, se pose donc, tout comme celle de la répartition des sites d'enseignement supérieur.

Que l'on réfléchisse sur le devenir des **sites délocalisés** (IUT, antennes) qui ont permis de poursuivre la démocratisation de l'enseignement supérieur, et donc sur la **carte universitaire**, ou sur l'accès aux **services de vie étudiante** (restauration, logement, etc.) du CROUS, la question des **inégalités territoriales** se pose, à un moment aussi déterminant pour l'insertion professionnelle que la jeunesse.

Les capitales régionales ont été favorisées par la politique des **métropoles d'équilibre** des années 60, qui visaient à éviter au développement de la région parisienne d' « écraser » tout le territoire. Aujourd'hui, c'est un **développement équilibré** des villes, notamment moyennes, qu'il faudrait aboutir (financement de grandes infrastructures), et à des propositions globales pour l'accès à l'enseignement supérieur, pour assurer une plus grande égalité entre les villes françaises, et surtout entre leurs habitants.

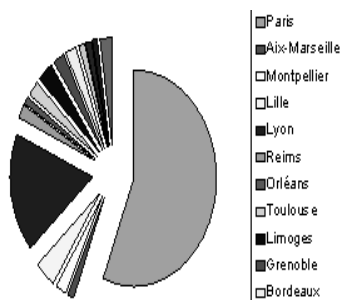


Deuxième partie : Des villes et des quartiers inégaux

PARIS : UNE CAPITALE TRES PRESENTE...

Paris est aujourd'hui un bassin d'emploi, un vivier culturel, un lien d'études incontournable pour de nombreuses filières (édition, publicité, communication...). L'île de France est un géant économique, démographique, concentrant une énorme proportion de cadres, de grandes écoles et de sièges sociaux de France. Au détriment du reste du territoire.

La **délocalisation des administrations et des écoles**, dans les années 1980 (ENM à Bordeaux par exemple) doit être poursuivie pour renforcer l'attractivité internationale des autres villes du territoire français, et favoriser l'accès de la population aux écoles ou aux musées les plus prestigieux.



Résultats de l'agrégation d'histoire 2007 par académie

DES CENTRE-VILLES AUX BANLIEUES : LA REPUBLIQUE EN POINTILLES

La ville moderne est composée d'un **centre-ville** historique, de **faubourgs**, souvent poussés pendant la révolution industrielle, et de « **banlieues** », **grands ensembles** HLM ou **grands lotissements** pavillonnaires. Ces espaces connaissent actuellement des processus qui conduisent à une certaine **ségrégation sociale et spatiale** qui a fait parler d'elle, sur le plan politique, pendant les élections présidentielles.

D'un côté, on trouve le **centre-ville**, qui **concentre l'emploi, les services marchands, les services publics** et souvent les infrastructures de loisirs. Le prix du foncier est cher, accessible seulement pour les plus aisés, à part le logement ancien, peu salubre, encore habité par des populations défavorisées.

De l'autre côté, on trouve de **grands quartiers en périphérie des villes**, d'où le nom de banlieue (à une lieue de la ville), un espace « hors les murs », **éloigné des services, souvent mal reliés** au centre par des réseaux en transports en commun insuffisants. Les paysages monotones de ces lotissements ou de ces grands ensembles relève de réalités bien différentes :

D'un côté **repli individualiste des résidences**, de plus en plus surveillées, qui refusent la vie en collectivité, de l'autre, le **repli communautaire de quartiers** construits dans les années 60, les « **cités** », marquées par de profondes difficultés sociales (chômage, économie souterraine...).

Quand parle t-on des banlieues ? Quand elles flambent ! De la 1^{ère} révolte, les Minguettes à Lyon en 1981, aux émeutes de novembre 2005, la banlieue a été de plus en plus mise de côté comme un territoire à part, **hors-la-loi**, qui fait peur aux policiers, aux pompiers et même aux enseignants qui s'y risquent.

Les chiffres des tableaux ci-contre et ci-dessous montrent bien les **difficultés d'insertion** dont souffrent ces habitants. Ces quartiers devenus des ghettos doivent être **réinsérés dans la République** : services publics, droit à l'avenir garanti par l'accès à l'emploi, à la formation et à la culture, soutien aux acteurs locaux associatifs qui créent du lien social, au-delà de l'appel aux CRS, il existe des solutions pour résorber cette « **fracture territoriale** » !

| Effet du niveau de formation sur le taux de chômage par sexe et quartier de résidence | | | | |
|---|---------------|-----------------|---------------|-----------------|
| Unité : Base 100 = taux de chômage des personnes de niveau CEP ou sans diplôme | | | | |
| | Hommes en ZUS | Hommes hors ZUS | Femmes en ZUS | Femmes hors ZUS |
| Aucun diplôme ou CEP | 100 | 100 | 100 | 100 |
| BEPC seul | 83,1 | 65,8 | 73,0 | 68,5 |
| CAP BEP ou équivalent | 63,6 | 57,6 | 62,9 | 72,0 |
| Bac, Brevet professionnel ou équivalent | 67,3 | 56,1 | 60,3 | 50,0 |
| Baccalauréat + 2 ans | 49,7 | 36,7 | 28,6 | 37,8 |
| Diplômes supérieurs | 65,5 | 50,5 | 29,2 | 55,0 |

Source données : INSEE, enquête Emploi, 2003 (actifs résidant dans les unités urbaines comportant une ZUS)

ZUS : zone urbaine sensible (territoire défini par la DATAR en 1995 et permettant d'obtenir des aides spécifiques)

Banlieues : la grande hypocrisie

ALTERNATIVES ECONOMIQUES, DECEMBRE 2005, LOUIS MAURIN

« La persistance, voire l'aggravation, des inégalités, ce fossé qui se creuse entre les quartiers difficiles et le reste du pays, font mentir le principe d'égalité des chances et menacent de déchirer notre pacte républicain. » Jacques Chirac avait raison de souligner ce risque en décembre 2003. Après deux années d'inaction, ce qui devait arriver arriva. Des morts, des dizaines de blessés, plusieurs milliers de voitures brûlées, des écoles, des bus et des magasins incendiés (...) Des violences inexcusables, mais pour faire face au problème, il faut en analyser les causes. L'immense majorité des jeunes aspire à s'intégrer à la société par le biais de la consommation, de l'école et de l'emploi. Ils rêvent davantage de Zidane et de la Star Ac que du Coran. « Tout cela n'aurait pas pu se produire si ces enfants d'immigrés n'avaient pas intériorisé quelques-unes des valeurs fondamentales de la société française, dont, par exemple, le couple liberté-égalité, analyse le démographe E.Todd.

Les banlieues françaises ne sont pas des ghettos, mais les conditions de vie y sont très éloignées de l'idéal du pavillon, porté par de larges couches de la société. Les jeunes – en particulier ceux qui portent leurs origines sur leur front – sont victimes **d'inégalités sociales et de discriminations** qui leur rappellent régulièrement leurs origines. S'y ajoute un **mépris de la société pour la jeunesse immigrée**, qui s'affiche désormais au grand jour. « Le **harcèlement policier**, le fait d'être traités de "racailles" par Nicolas Sarkozy, qui incarne pour ces jeunes l'arrogance des couches aisées de Neuilly, la conscience forte que **les écarts sociaux s'accroissent**, ont fini par mettre le feu », estime Stéphane Beaud, sociologue (Univ. Nantes). On peut rétablir l'ordre par la force, mais rien ne sera réglé tant qu'on ne s'attaquera pas aux racines du problème. Il faut assurément lutter contre les discriminations spécifiques dont ces jeunes sont l'objet ; il faut surtout offrir un avenir à tous les jeunes issus des catégories défavorisées.

« On ne sortira pas de la situation actuelle, si l'on ne met pas en cohérence les discours et les actes », a dit le président de la République, dont le gouvernement baisse l'impôt pour les plus favorisés, supprime la police de proximité, taille dans les subventions aux associations qui œuvrent dans les quartiers et refuse de faire appliquer la loi qui impose de construire des logements sociaux.

LA DISCRIMINATION POSITIVE EN QUESTION :

En France, la « discrimination positive » (mise en place aux E-U pour assurer aux minorités ethniques une égalité des droits par la mise en place de quotas) fait débat, certains l'opposent à **l'égalité républicaine**. Depuis les années 80 un compromis a amené la création des **ZEP**, zones d'éducation prioritaire, sur la base de critères géographiques.

La question des moyens de mettre fin aux discriminations à l'encontre des jeunes issus de banlieue, dans leur recherche d'un logement ou d'un emploi, n'a toujours pas fait l'objet de réponses en terme de politiques publique à part la promotion des **CV anonymes** et la création de la **HALDE** en 2004.

« LA PERI-URBANISATION : VOILA L'ENNEMI » !

Un ennemi car ce processus **d'exode urbain relatif** des catégories assez aisées de la population vers la périphérie proche (quelques dizaines de kilomètres) entraîne de nombreux problèmes : au-delà de la **pollution** et de la **congestion** provoquées par de nombreux déplacements en voitures, la **transformation de villages-communautés en gigantesques cité-dortoirs** réduit le lien social. Dans ces immenses lotissements, aucun service public, aucun espace de vie en collectivité ! Comme aux Etats-Unis, les résidences grillagées, surveillées par des vigiles, qui organisent leur propre vie de groupe, se multiplient !

C'est dans ces zones que **Nicolas Sarkozy** a été largement élu en **mai 2007**, **plébiscité** par une population qui ne croit plus à **l'Etat solidaire et redistributeur**, et ne jure que par la **liberté d'entreprendre** et la **responsabilité individuelle** !

Bibliographie :

Ouvrages :

GRAVIER JF, *Paris et le désert français*, 1947

BEHAR D., *la ville à 3 vitesses : gentrification, relégation, périurbanisation (...)*, esprit, 2004

BOYER JC, *les banlieues en France*, Colin, 2000

Articles :

Le monde diplomatique, *Banlieues, chronologie 1976/2006*, octobre 2006

Villes et territoires, *TIC et développement territorial dans les « pays » en midi-pyrénées*, 2004

Alternatives économies hors séries 2005 n°64 : *la décentralisation face aux inégalités*

sites intéressants :

www.inegalites.fr: l'observatoire des inégalités sociales et économiques en France et dans le monde

www.banlieue.info: le portail de la recherche consacrée aux « banlieues »

www.una-leader.org: le portail du programme européen leader + d'aide au développement rural

Atelier 5

Penser les médias dans la démocratie

Salle Eider – Samedi 1^{er} septembre 2007 – 17h-18h30

Intervenants

Daniel Schneiderman – Journaliste

Joseph Daniel – Ancien membre du CSA

Julien Martin – Journaliste pour Rue89

Animateur

Valerio Motta – Secrétaire National du MJS

Les médias ont acquis une place considérable dans notre paysage public au point d'être souvent considéré comme un « 4^{ème} pouvoir ». Mais, alors que le législatif, l'exécutif et le judiciaire sont régis par un ensemble de règles et d'équilibres régis par la Constitution et objet de toutes les discussions et polémiques, le fonctionnement des médias échappe largement au débat citoyen. La question qui se pose aux socialistes aujourd'hui est donc complexe. Comment organiser ce pouvoir, garantir son indépendance aussi bien vis-à-vis du pouvoir politique que des puissances d'argent ?

Le grand nombre de titres de presse écrite, de chaînes de télévision, d'éditeurs de livres masque l'ampleur de la concentration dans les médias et ses effets dévastateurs. La concentration au sein de chaque média (concentration dans la télévision, la presse...) n'est qu'un aspect de la concentration car les groupes les plus puissants sont multimedia. Ils ont des positions fortes à la fois dans la télévision, la presse, l'édition, ... et sont intégrés à des groupes industriels (Lagardère, Bouygues, Dassault, ...).

La concentration et la course à l'audience ont en effet des conséquences en terme de nivellement par le bas des contenus et la recherche de rentabilité à tout pris conduit parfois à des situations problématiques du point de vue déontologique. On doit donc se demander quelle est la responsabilité du journalisme et des médias dans notre société, et comment organiser cette responsabilité. Le CSA, autorité administrative indépendante limitée à l'audiovisuel, est-il adapté à ces ambitions ?

Toutes ces questions se posent avec d'autant plus d'acuité que les médias connaissent une évolution technologique sans précédent. La mise en réseau des informations, la convergence des supports, l'accès à la demande constituent une réorganisation profonde des voies d'accès des citoyens à l'information. La généralisation de la gratuité, permise par la publicité pose également des questions sur l'indépendance de la presse.

La détention d'information a longtemps été synonyme de pouvoir. Notre société actuelle est celle de la surabondance de l'information. Le pouvoir n'en est pour autant pas nécessairement mieux partagé. Sous le flot des données, c'est celui qui sait les chercher, les trier, les hiérarchiser qui détient le pouvoir. La question de l'éducation des citoyens aux médias et à l'information, déjà importante devient fondamentale dans une époque où l'on a plus échangé de signes en quelques années sur internet que l'ensemble des livres imprimés depuis Gutenberg.

Dans la « bataille culturelle » que nous entendons mener contre le libéralisme, notre stratégie dans le monde de l'information est primordiale, à travers l'émergence de médias alternatifs, mais aussi avec le discours que nous devons développer dans les médias actuels. Ce sont aussi ces questions que doivent se poser les socialistes pour refonder la gauche.

LA CONCENTRATION DES MEDIAS

Spécialité italienne et française, la concentration d'une majeure partie des médias au sein d'une poignée de grands groupes industriels est aujourd'hui au centre des débats. Cette inquiétude concernant l'indépendance des médias n'est pas récente, tout comme les différentes protestations. Dès le 23 octobre 1984 (la gauche étant au pouvoir), Jean-Jack Queyranne, était le rapporteur d'une loi visant notamment à limiter la concentration des médias dans les entreprises de presse. Très vite ce texte a été limité par le Conseil Constitutionnel. Les puissances industrielles comme Bouygues, Dassault, Lagardère ou Arnault en ont profité pour imiter Robert Hersant, surnommé le papivore, qui avait à cette époque la main mise sur bon nombre de publications représentant 38 % de la presse nationale (dont le Figaro) ainsi qu'un cinquième de la presse régionale, et s'approprié leurs propres médias. Aujourd'hui, les neuf principaux groupes de presse français réalisent un chiffre d'affaires qui se situe entre 2,2 milliards d'euros et 280 millions d'euros. Par ordre décroissant de chiffre d'affaires, il s'agit d'[Hachette Filipacchi Médias](#) (Lagardère), de la [Socpresse](#) (Dassault) (*Le Figaro*), du [groupe Amaury](#) (*Le Parisien*), de [Prisma Presse](#), du groupe [La Vie-Le Monde](#), d'[Emap Media](#), de [Bayard Presse](#), d'[Ouest-France](#) et de [Sud Ouest](#).

Cette concentration est également transnationale. Comme le souligne le rapport du Conseil de l'Europe, de grands groupes de médias transnationaux émergent aujourd'hui. Une bonne illustration de ce phénomène est la structure d'AOL Time Warner, le premier groupe de médias au monde. A partir d'une très bonne implantation aux Etats-Unis, AOL Time Warner a essaimé partout dans le monde. Il est présent aussi bien dans la presse écrite que dans l'Internet, le cinéma ou encore la télévision, et crée des convergences entre tous ces métiers. Il détient deux fleurons de l'information : *Time Magazine* et *CNN*.

DERIVES DE LA TV ET DES MEDIAS EN GENERAL

L'analyse critique des médias de Pierre Bourdieu notamment dans son ouvrage « Sur la télévision » permet de comprendre les dérives des médias.

La télévision cache en montrant autre chose que ce qu'il faudrait montrer

Un constat : les faits divers constituent la denrée rudimentaire de l'information, alors même qu'en télévision, l'élément le plus rare, le plus précieux, est le temps. Penser qu'on emploie un temps si précieux pour dire des choses si futiles, amène à s'interroger sur l'importance de ces choses futiles : ne cachent-elles pas des choses plus importantes ? Les faits divers n'ont-ils pas pour fonction de faire diversion ? Cette question revêt toute son importance quand on sait par ailleurs que plus de 50% des gens ne lisent aucun quotidien. Autant dire qu'ils sont voués à s'informer via la télévision. Et donc, à remplir, comme le fait la télévision, un temps précieux et rare avec du vide, on écarte les informations pertinentes que devrait posséder le citoyen pour exercer ses droits démocratiques.

La télévision cache en montrant ce qu'il faudrait montrer, mais d'une manière telle qu'elle ne le montre pas.

La télévision a bien cette propriété de montrer, mais elle peut également cacher en montrant autre chose que ce qu'il faudrait montrer pour informer, en le montrant de telle manière qu'elle le décompose, le déconstruit, le montre insignifiant ou au contraire le reconstruit de telle manière qu'il ne corresponde plus du tout à sa réalité.

Exemple : la représentation par les médias de la misère ou des phénomènes de banlieue où l'on voit comment les journalistes, tenus à la fois par les propensions inhérentes à leur métier, à leur formation, à leur vision du monde, à leurs dispositions, mais aussi par la logique de la profession dans laquelle ils évoluent, sélectionnent dans la réalité sociale un aspect tout à fait particulier et qui ne correspond généralement pas à grand-chose.

Pour ce qui est du principe de sélection, il est connu, c'est le sensationnel, c'est-à-dire à la fois ce qui est

sensible et ce qui est spectaculaire ; c'est l'extra-ordinaire, ce qui rompt avec la routine, ce qui sort du cadre du quotidien. C'est à travers ce principe de sélection que la télévision joue sur le registre de la dramatisation.

Les journalistes : l'unification par la concurrence

Les journalistes constituent une population marquée par une très forte dispersion des individus et il existe toutes sortes de concurrences. Cela dit, les messages que produit globalement la télévision sont beaucoup plus homogènes qu'on ne se plaît à le croire. Et, de fait, la concurrence homogénéise.

Illustration : les couvertures des magazines, le contenu des journaux radiophoniques et télévisés, ou la revue de presse : pour savoir ce qu'on va dire, il faut savoir ce que les autres vont dire ou ont dit ; et c'est un fait, que personne ne lit plus les journaux que les journalistes eux-mêmes. Du reste, comment autrement les informateurs s'informerait-ils ?

L'Audimat : l'arbitre de toute lutte

C'est le jugement dernier du journalisme. L'Audimat s'est imposé à tous, à quelques, rares, exceptions près, et la force de cette mesure, cette institution, a été de créer une mentalité : dans les rédactions, on pense en termes de succès commercial. Et pourtant, il y a encore une trentaine d'années, le succès commercial pour un produit culturel était suspect. On y voyait un signe de compromission, avec l'argent, avec le siècle, etc. A travers l'audimat, c'est la logique du succès commercial qui s'impose aux productions culturelles.

La pression de l'urgence

La dictature de l'Audimat en télévision se traduit par la pression de l'urgence. En effet, la concurrence entre les différents medias prend la forme d'une compétition temporelle (pour le scoop, pour arriver le premier...), et certains objets sont ainsi imposés aux téléspectateurs (catastrophes, innovations, etc.) parce qu'ils s'imposent aux producteurs, par le fait de la concurrence avec les autres producteurs. Cette pression croisée que les journalistes s'imposent entre eux est génératrice de toute une série de conséquences qui se traduisent par des choix (de présence ou d'absence d'un sujet, etc.).

La presse gratuite : conséquence directe de ces dérives

La presse gratuite (groupe Métro, etc.) est la suite logique de cette démarche commerciale car elle se finance exclusivement par le biais de la publicité. *Le Monde* a lui-même décidé de sortir un quotidien gratuit avec le groupe Vincent Bolloré (qui a lancé en juin 2006 *Direct Soir*) bien qu'il dénonçait férocelement, lors du lancement du quotidien gratuit de Métro France, le danger que porte une telle presse sur la presse dite sérieuse. *Le Canard enchaîné* remarquait avec ironie en septembre 2006 que de tels quotidiens gratuits avaient cessé d'être publiés pendant l'été 2006, période de vaches maigres publicitaires

Au cœur des années 1960, Sociétés de rédacteurs, un rêve de journaliste

Paul Rimbart, chercheur en sciences sociales, *Le Monde Diplomatique*, mai 2007

Imposer aux entreprises de presse un statut de société à but non lucratif : élaborée il y a quarante ans par des journalistes, cette proposition n'a guère inspiré les candidats au premier tour de l'élection présidentielle française. La majorité d'entre eux ont pourtant évoqué la question des médias dans leur programme. Et la « crise de la presse » qui frappe les quotidiens rappelle à maints égards celle des années 1960, une période que les éditorialistes aimeraient résumer à la contestation d'une radiotélévision publique sous tutelle gouvernementale. En évacuant ainsi un autre combat.

Dès le début de la Ve République, en effet, la concentration des journaux menace la diversité éditoriale issue de la Libération. Des deux cent trois quotidiens d'information publiés en France en 1946, moins d'une centaine subsistent en 1968. D'aucuns prophétisent (déjà !) l'agonie d'une information imprimée terrassée par le petit écran. Les empires de papier bâtis par Jean Prouvost, Robert Hersant, Daniel Filipacchi inspirent à Hubert Beuve-Méry, fondateur du Monde, cette remarque : « Il y a quelques années, l'homme-clé d'un journal était le rédacteur en chef ; l'homme-clé aujourd'hui est celui qui s'occupe principalement de l'aspect commercial de son fonctionnement. »

A ce moment, la mobilisation des journalistes se déploie d'autant plus vigoureusement à l'intérieur des rédactions qu'une critique radicale des médias l'aiguillonne de l'extérieur. Du Quartier latin, où les lanceurs de pavés dénoncent le conditionnement idéologique par voie télévisée, aux ateliers de Renault-Billancourt occupés par des ouvriers instruits des partis pris de la presse bourgeoise, les questions liées au contrôle de l'information sont élevées au rang de priorités politiques.

La vague protestataire qui déferle aussi dans les médias ne retombe pas de sitôt. Quand, au beau milieu de la campagne présidentielle de mai 1969, Prouvost, le propriétaire du Figaro, tente – une nouvelle fois – d'établir son autorité sur la rédaction, les journalistes votent la grève et occupent les locaux durant deux semaines. Par solidarité, les confrères du Parisien libéré, de L'Equipe et de L'Est républicain cessent aussi le travail : leurs directions ont refusé la publication d'un communiqué de soutien. Contraint au recul, Prouvost fulmine : « Tout se passe comme si les journalistes estimaient que le droit de propriété doit nécessairement s'accompagner de l'interdiction absolue de l'exercer. » L'historien des médias Marc Martin observe que, « pour la première fois, à l'issue d'un conflit dans un journal, les droits du propriétaire avaient plié devant ceux de la rédaction ».

La bataille de la presse contre l'argent ne se cantonne pas à l'action défensive. Une mobilisation collective bourgeoise au cœur des rédactions pour tenter de soustraire définitivement l'information à l'appétit des industriels. Elle s'amorce en 1965 quand les journalistes de Ouest-France et du Figaro, estimant leur autonomie menacée, décident de constituer des sociétés de rédacteurs (SDR) calquées sur celle créée au Monde en 1951. Le mouvement gagne Les Echos, L'Equipe, Le Parisien libéré, Europe 1, L'Est républicain, La Voix du Nord, Presse Océan, Le Midi libre, Le Nouvel Observateur... En 1969, la Fédération française des sociétés de journalistes regroupe plus de trente médias et deux mille adhérents – un cinquième de la profession – autour d'un triple objectif énoncé par son président, Jean Schwoebel : « Faire en sorte que l'idée de service l'emporte dans les entreprises de presse sur la préoccupation de profit, assurer un recrutement de journalistes de qualité et garantir l'indépendance de plume de ces derniers. »

Lui-même journaliste au Monde, Schwoebel interpelle le public en publiant La Presse, le Pouvoir et l'Argent, livre-manifeste des SDR. « La mission d'information », que l'auteur conçoit comme un « service d'intérêt public », peut-elle raisonnablement échoir à « des sociétés commerciales contrôlées par la propriété privée et soumises, comme c'est la règle dans le système capitaliste, à la double loi du profit et de la concurrence », dès lors que cette dernière entraîne « une concentration qui, de plus en plus, fait de l'argent le maître de la presse et de la radiodiffusion » ? Pareil « reniement de l'idéal de la Libération » n'affaiblit pas seulement la diversité : il impose aux journalistes la « recherche du sensationnel », la « part croissante donnée aux faits divers et à la distraction », une « quête forcenée des recettes publicitaires » et le « souci de ne pas choquer » les annonceurs. « Il faut bien comprendre, poursuit Schwoebel, que la liberté de la presse qu'invoquent si souvent tant de directeurs de journaux, dans les colloques, congrès et banquets auxquels ils participent, c'est en réalité la liberté de mener leurs affaires à leur guise. » A ce constat qui ne dépayse pas le lecteur du XXI^e siècle, les journalistes opposaient des solutions.

Exiger un statut de société commerciale à but non lucratif

Les SDR entendent d'abord limiter le pouvoir des propriétaires de journaux d'information en acquérant une minorité de blocage dans le capital des sociétés éditrices. Fortes d'un droit de veto, elles pèseraient ainsi collectivement sur les décisions cruciales (c'est ce droit auquel l'équipe de Libération a dû renoncer en

janvier 2007, et que le conseil de surveillance du Monde envisage de retirer à la rédaction). La perspective d'un « pouvoir des journalistes » au sein des entreprises de presse consonne avec le projet gaulliste d'une « participation des salariés ». Mais la Confédération générale du travail (CGT) objecte qu'une telle revendication, qui risque de court-circuiter l'action syndicale, privilégie les travailleurs intellectuels aux dépens des autres catégories de personnel.

Les SDR dépassent pourtant le corporatisme de plume : elles entendent soustraire les entreprises de presse à l'exigence du profit. Comment ? En réclamant l'instauration par voie législative d'un statut juridique particulier pour les médias d'information générale. Ecartant l'hypothèse de la nationalisation, de l'autogestion coopérative (les journalistes s'y trouveraient minoritaires...), les animateurs du mouvement privilégient l'idée de « sociétés commerciales à but non lucratif ou plutôt à lucrativité limitée ». D'après Schwoebel, « seul un tel type de sociétés peut éloigner de la production de l'information les trafiquants, spéculateurs, marchands de papier et autres chevaliers d'industrie dont la presse, la radio et la télévision n'ont que faire ».

D'inspiration réformiste, cette proposition soufflée par Beuve-Méry en 1966 combine initiative privée, gestion classique et absence de distribution des bénéfices aux actionnaires. Elle sera reprise en 1984 par Claude Julien. La gauche au pouvoir, écrit alors le directeur du Monde diplomatique, devrait instaurer « un statut de "société à but non lucratif" (non profit corporation) pour les entreprises exerçant leurs activités dans le domaine culturel : édition de journaux, de livres, de disques, de cassettes. Restant soumises aux lois de la compétition, ces sociétés ne pourraient avoir pour objectif de gagner de l'argent et de distribuer des dividendes ». L'application de telles dispositions à l'audiovisuel obligerait par exemple TF1 à réinvestir ou à mettre en réserve les 182 millions d'euros de bénéfices distribués en 2006.

Avec cette idée ressurgit un vieux serpent de mer : la création, sans cesse ajournée après la Libération, de structures juridiques permettant aux entreprises d'information de se développer à l'abri des groupes capitalistes, conformément aux vœux de la Résistance. En novembre 1945, la Fédération nationale (patronale) de la presse avait déclaré : « La presse n'est pas un instrument de profit commercial. C'est un instrument de culture, sa mission est de donner des informations exactes, de défendre des idées, de servir la cause du progrès humain. » Faute de statut, cette conviction était demeurée sans effet.

Les SDR entendent lui redonner vie. Schwoebel, leur président, demande au législateur d'imposer à toutes les entreprises d'information « la même obligation de se transformer en "société à lucrativité limitée et à participation des journalistes" ». Mais, anticipant l'objection d'une atteinte aux libertés, il consent à convertir l'« obligation » en incitation (pressante) : toute entreprise rétive à ce statut ne bénéficierait plus des aides de l'Etat à la presse – dont le montant, 1,38 milliard d'euros en 2004, aurait atteint 1,50 milliard en 2006. Ainsi la manne publique serait-elle « réservée aux seuls organes de véritable information » animés d'un « esprit de service ».

Deux problèmes restent cependant en suspens : comment abonder le capital de sociétés profilées pour éloigner les capitalistes et, symétriquement, éviter que le « service public » de l'information ne tombe sous la coupe du pouvoir politique ? Pour Schwoebel, il importe de créer une Fondation nationale de l'information dotée par voie législative d'importants moyens financiers dont une part proviendrait d'une taxe prélevée sur la presse purement mercantile, et une autre de subventions publiques. Indépendant de l'Etat, habilité à fournir des équipements de production aux journaux, l'organisme « aurait pour mission de rétablir le pluralisme des opinions partout où, selon l'opinion de cette fondation, l'intérêt général l'exigerait ».

Le charabia impuissant de la « déontologie »

Ce coup tiré par les SDR retentit jusqu'au sein du gouvernement Pompidou, qui, suivant le protocole d'inhumation des questions embarrassantes, institue une commission officielle, laquelle accouche en 1970 d'un « Rapport sur les problèmes posés par les SDR ». De leur côté, les instances patronales de la presse s'exaspèrent. En 1969, le directeur de journaux Philippe Boegner réplique aux rédacteurs que « les trois

handicaps de la presse française s'appellent : manque de capitaux, manque de publicité, manque d'esprit d'entreprise ». Effaré par la perspective d'une intervention, même indirecte, de l'Etat, cet ancien dirigeant de Paris-Match martèle : « La presse est une industrie, un journal est un produit, il est fait pour être vendu, il ne peut échapper à la dure loi de la rentabilité – sinon il perd son indépendance. »

Le fameux statut de la presse ne sera jamais voté. Mais une étape a été franchie : pour la première fois depuis 1945, des journalistes ont élaboré des solutions concrètes propres à débarrasser la presse de la sujétion au capital. Leur vigueur tranche avec la prudence du Forum des sociétés de journalistes, qui, depuis 2005, caresse l'espoir de protéger l'indépendance des journaux au moyen de « chartes déontologiques librement établies et auxquelles les actionnaires sont instamment priés de souscrire ». Aux chartes et aux prières, les journalistes des années 1960 préféreraient la garantie légale d'un statut obligatoire d'entreprise de presse à but non lucratif. Même assourdi, l'écho de cette revendication contredit cruellement le postulat résigné de l'actuel président-directeur général de Libération, Laurent Joffrin, qui estimait en 2004 : « On n'y peut pas grand-chose sur le plan des structures économiques. (...) Il est logique que le propriétaire fixe une orientation. »

Quand les cerveaux ne pensent pas à la pub, TF1 sort son revolver

par **Antonio Molfese** Publié le dimanche 11 juillet 2004, ACRIMED

Quand on regarde la télévision, on se demande parfois si c'est la publicité qui interrompt les programmes ou si ce sont les programmes qui interrompent la publicité. Grâce à Patrick Le Lay, PDG de TF1, cette angoissante question métaphysique trouve enfin une réponse...

Petit commentaire de texte à partir d'une dépêche AFP du 9 juillet 2004, reproduisant les propos de M. Le Lay, extraits de l'ouvrage *Les dirigeants face au changement* (Ed. Huitième jour). Lire, ici même, « [Le Lay \(TF1\) vend " du temps de cerveau humain disponible " »](#) ».

« Il y a beaucoup de façons de parler de la télévision. »

Savoureuse entrée en matière : M. Le Lay mentionne pour commencer la pluralité des opinions possibles sur la télévision (rassurez-vous, c'est la seule fois qu'une quelconque ouverture d'esprit le traversera). Peut-être pense-t-il (oui, peut-être) à la télévision comme vecteur de culture et d'éveil à la réflexion, ou comme instrument d'information au service des citoyens, ou comme outil d'éducation populaire, ou enfin comme moyen de débat démocratique et politique.

On n'en attendrait pas moins du PDG d'une grande chaîne de télévision nationale, conscient d'atteindre des millions de personnes tous les jours, et donc responsable de l'effet de son média sur la conscience et la vie de ses concitoyens. Après tout, M. Le Lay n'est-il pas celui qui a osé, il y a quelques années, s'insurger avec courage contre la première diffusion de Loft Story sur M6, le courageux iconoclaste vociférant contre la télé-poubelle, l'intellectuel en lutte contre la bêtise télévisuelle, le moraliste soucieux de responsabiliser le monde de la télévision, le prophète appelant de ses vœux une « quête de sens » sur TF1 ? Patrick Le Lay, apparemment devenu humaniste et honnête homme, aurait-il enfin achevé sa « quête de sens », et découvert le sens de la télévision ? Rêvons un peu...

« Mais dans une perspective "business", soyons réaliste ... »

Mais la suite se charge immédiatement de nous faire redescendre sur Terre, dans la vraie vie, dans la seule chose qui soit importante et qui ait une quelconque valeur, dans la seule manière de penser possible, loin des utopies ou des conceptions inventives de la télévision, loin de tout pluralisme : c'est-à-dire, bien évidemment, dans le « business », le fric, les sous, le blé, la thune.

Vous vous attendiez à quoi ? « Soyons réalistes », ne demandons pas l'impossible, n'essayons même pas d'exiger une télévision capable de participer à l'éducation, à l'information ou à la culture des gens. Il semble que « la quête de sens » de TF1 et de M. Le Lay est achevée ou plutôt, qu'elle n'a jamais commencé : la télévision ne sert bien sûr qu'à faire vendre et à s'insérer ainsi dans le circuit économique, et ses seuls objectifs sont ainsi le profit, la rentabilité maximale, le retour sur investissement. On cherche encore toute trace de culture, d'intelligence ou de réflexion dans le sens de la télévision selon M. Le Lay : la télévision ne sert qu'à faire vendre.

Le suspense atteint ici son comble : faire vendre, mais quoi ?

« ... A la base, le métier de TF1, c'est d'aider Coca-Cola, par exemple, à vendre son produit ».

Apprécions ici la stupéfiante franchise de M. Le Lay. Il ne dit pas que la télévision a besoin de la publicité pour vivre et financer ses programmes (argument classique). Il ne dit pas non plus que, TF1 étant une chaîne privée, il est logique qu'elle fasse des profits, et que la publicité est le principal moyen de rentabiliser l'activité de la chaîne, sous la pression de l'Audimat (argument réaliste). Il ne dit pas non plus que la publicité est l'un des principaux métiers de TF1 (argument néo-réaliste), à côté de la production de sous-chanteurs type Star-Academy, de la vente des produits dérivés des émissions (CD, Tee-Shirts, etc.), de journaux télévisés désinformateurs, d'émissions populistes, vulgaires et anxiogènes, de la fasciation douce des esprits au service du Medef et de la droite au pouvoir. Non, il dit mieux que cela encore : « **Le métier de TF1 est d'aider Coca-Cola** » (ou toute autre marque) « **à vendre son produit** » (argument carrément surréaliste).

Il faut mesurer toute la portée de cette affirmation, dans la bouche du PDG de la plus regardée des chaînes françaises : le seul métier de TF1, à la base, est de faire vendre des produits commerciaux, rien d'autre. C'est ici que notre thriller métaphysique trouve une première réponse : TOUT ce que diffuse TF1 ne vise, « à la base », qu'à faire vendre les produits des grandes marques. Aux téléspectateurs qui cherchent encore un sens à leur vie, et à TF1, M. Le Lay délivre fièrement, mais malgré lui, un extraordinaire moyen de sortir enfin de la Matrice : les élucubrations réactionnaires de Jean Pierre Pernault dans le JT de 13h00, les interminables intrigues décérébrées des « Feux de l'amour », l'hymne au capitalisme du « Maillon faible », la bêtise insondable du « Bigdil », le discours asphyxiant de la « Méthode Cauet », les interventions glauques de Raffarin et de Juppé devant un Patrick Poivre D'Arvor mielleux et compatissant, la casse systématique de la grève en temps de crise sociale par les micro-trottoirs adressés aux usagers pris en otage, la béatification de Nicolas Sarkozy-Superstar-Dynamique-Sauveur-de-la-droite-Seul-espoir-de-la-France-du-monde-et-de-l'univers, les imbéciles péripéties précalculées de la Ferme, TOUT CELA A DONC UN SENS (et un seul) : faire vendre, « par exemple », du Coca-Cola !

En d'autres termes, TF1 n'est qu'un spot de pub géant et continu, à peine interrompu de loin en loin par quelques émissions. Il ne faudrait pas signaler les coupures publicitaires (qui ne coupent rien, puisque tout est publicité), mais les coupures des pseudo-programmes insérés dans le flux permanent de publicité, cœur de métier de TF1. Bref, TF1 sert à faire vendre du Coca-Cola (entre autres).

Mais une nouvelle énigme surgit alors : comment le fait-elle ? Quelle est la véritable fonction des émissions destinées au public ? Quels sont les moyens dont use TF1 pour aider si généreusement Coca-Cola (entre autres) à vendre sa boisson fade et ses messages intoxiqués au jeunisme et à la sottise ?

« Or pour qu'un message publicitaire soit perçu, il faut que le cerveau du téléspectateur soit disponible. Nos émissions ont pour vocation de le rendre disponible : c'est-à-dire de le divertir, de le détendre pour le préparer entre deux messages. Ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible »

C'est ici que M. Le Lay révèle d'un coup son véritable visage. Pour faire vendre du Coca-Cola (ou du Mac-Donalds, du Bonux, du Paic-Vaisselle, du Raffarin, du Volvo, du Sécuritaire, du Banania, du vote FN, du

Spontex, du Jacques Chirac, du Cif-WC, du Sarkozy ...), il faut bien évidemment « qu'un message publicitaire soit perçu ».

Or, c'est là une chose difficile, car les vraies gens ont plein de soucis dans la tête : ils n'arrivent pas à boucler leurs fins de mois, ils partent à la retraite à 66 ans pour toucher un misérable SMIC, ils sont au chômage ou ils ont peur d'y tomber, ils ne peuvent pas se payer des soins dentaires parce qu'ils sont trop chers, ils se demandent s'ils n'ont pas honteusement abusé de la sécurité sociale en demandant deux jours de congé parce que leur travail les a exténués. Ou alors les vraies gens rêvent, ils vivent une belle histoire d'amour, ils vont voir leurs amis, ils croient parfois que quelque chose ne tourne pas rond dans cette société, ils critiquent le gouvernement, ils pensent même parfois à lutter pour améliorer leurs conditions de vie, pour travailler moins, vivre mieux, se cultiver, s'épanouir dans un monde moins injuste...

Bref, les gens ne sont pas vraiment « disponibles » à entendre qu' « Ariel lave plus blanc que blanc », qu' « Always Coca-Cola », que « C'est pas la rue qui gouverne », que « Minimir fait le maximum » ou qu' « Alain Juppé est le meilleur d'entre nous ». Les gens ne sont pas naturellement « disponibles », au grand désespoir de M. Le Lay, pour se laisser intoxiquer par des messages stupides et insipides, flattant leurs plus bas instincts, créant chez eux une compulsion d'achat primaire, détournant leur regard des vrais problèmes qu'ils rencontrent dans leur vie, suscitant l'admiration pour le courage du Maréchal Raffarin ou le dynamisme du forcément charismatique Sarkozy.

Il est vrai que tout individu possède une raison, des sentiments, une personnalité, une aptitude à l'esprit critique, et même une éducation, obstacles intolérables pour qui souhaite vendre tout et n'importe quoi à n'importe qui. Qu'à cela ne tienne : si le « cerveau » du téléspectateur n'est pas naturellement disponible à ingurgiter n'importe quoi, il va falloir le forcer à le faire, par tous les moyens et à tout prix. En d'autres termes, il faut trouver un moyen efficace de paralyser la réflexion, d'abolir le recul et l'esprit critique, d'abaisser le seuil de tolérance à la vulgarité et à l'obscénité, de faire voler en éclats toute trace de culture et d'éducation.

Mais comment ce prodige est-il possible ? Grâce aux émissions de TF1, bien sûr : « *nos émissions ont pour vocation de le rendre (le cerveau) disponible : c'est-à-dire de le divertir, de le détendre pour le préparer entre deux messages* ». La réflexion de M. Le Lay révèle ici son cynisme le plus cru : les émissions de TF1 visent à « divertir » le cerveau du téléspectateur. Divertir, c'est-à-dire détourner ce « cerveau » de sa destination originelle : penser, éprouver des sentiments humains, critiquer, décider d'agir. Toute la production audiovisuelle de TF1 ne vise donc qu'à affaiblir les résistances de l'individu à la sottise, à l'ignorance et à la vulgarité. Toute émission de TF1 est un instrument de torture cérébrale, une déclaration de guerre à l'intelligence, une insulte à l'esprit critique. Toute émission de TF1 ne vise qu'à « détendre » le cerveau « *entre deux messages* » publicitaires. Après « le Bigdil », « Ariel lave vraiment plus blanc que blanc », après le JT de 13 heures « c'est vraiment pas la rue qui gouverne », après « les feux de l'amour » « y'a vraiment bon Banania », après « le Droit de savoir » « c'est fou ce qu'il y a d'insécurité en France », après « la méthode Cauet » on est prêt à rôter pour un Fanta et à se lever pour Danette, après le JT de 20 heures Alain Juppé est vraiment le meilleur d'entre nous et vive l'UMP...

Quand TF1 entend parler de cerveaux, elle sort ses émissions...

Ainsi s'explique, de l'aveu même de son PDG, la vocation centrale de TF1 : diffuser des émissions ayant vocation à paralyser le cerveau des téléspectateurs, pour le rendre disponible à entendre et à accepter n'importe quel message. TF1 veut former l'homme nouveau, l'homme idéal : stupide, hébété, creux, perméable à n'importe quel message, n'importe quelle absurdité. Shooté à l'illusion et à la vulgarité, le téléspectateur idéal selon TF1 ne sait plus faire la part du vrai et du faux, il n'en a même plus le désir ni l'énergie : la vérité ne l'intéresse plus. Préparé à entendre n'importe quoi, il en vient à aimer son aliénation, à fredonner les musiques des pubs Coca-Cola, à trouver qu'Ariel lave vraiment plus blanc, à détester la culture et la réflexion, à mépriser l'intelligence et à idolâtrer Sarkozy. Ce faisant, TF1 ne vend pas seulement « *du temps de cerveau humain disponible* » à Coca-Cola, elle vend des cerveaux dociles et dépolitisés au Pouvoir, des cerveaux disponibles à la propagande la plus sournoise, comme les cerveaux

américains disposés à entrer en guerre contre l'Irak hier. Comme les cerveaux français aujourd'hui, plus intéressés par la coupe européenne de football que par les élections européennes et l'énième défaite électorale de Raffarin, plus inquiets de la grandeur de la France que du taux de chômage, inertes devant la destruction des services publics, acquis au fatalisme politique selon lequel « on ne peut pas faire autrement ». Quand Goebbels, ministre de la propagande nazie, entendait parler de culture, il sortait son revolver. Quand TF1 entend parler de cerveaux, elle sort ses émissions...

UN ESPOIR : LES MEDIAS ALTERNATIFS

Les **media alternatifs** se présentent comme des médias différents des grands groupes de presse, de communication de masse, s'opposant de cette façon aux médias de masse. Ils offrent des informations plus indépendantes en ce sens, souvent désintéressées financièrement (à la différence des grands groupes commerciaux), à contre-courant des tendances dominantes. Ils véhiculent des idées et informations habituellement peu diffusées dans les grands médias commerciaux.

Aujourd'hui, les médias alternatifs peuvent revêtir des formats "traditionnels" (journaux type « Alternatives économiques », radio, magazine...) ou qui le sont moins : magazines en ligne et autres supports virtuels, multimédia dans Internet.

Historiquement, les media alternatifs ont accompagné l'évolution des techniques de communication : presse alternative, radios alternatives, associatives (dès les années 70), télévisions alternatives, Internet alternatif.

Internet a également donné un second souffle aux radios libres, associatives par la technique de la webradio.

Bibliographie : Ignacio Ramonet, Propagande silencieuse ; Noam Chomsky, Comprendre le pouvoir ; Paul Moreira, Les nouvelles censures

Atelier 6

L'autonomie des universités, atout ou danger ?

Salle Héron, Les Baleines – Samedi 1^{er} septembre 2007 – 17h-18h30

Intervenants

Bruno Julliard – Président de l'UNEF

Un Vice-président de la Conférence des Présidents d'Universités (sous réserve)

Claude Roiron – Secrétaire Nationale du Parti Socialiste en charge de l'Education

Animatrice

Livia Saurin – Secrétaire Nationale du MJS

La loi libertés et responsabilités des universités présentée par le gouvernement en juillet dernier ne résout en rien la crise qui agite aujourd'hui le milieu universitaire.

Carences flagrantes de moyens, échec massif en premier cycle, précarité des étudiants et statut incertain des thésards et post-donc, cette nouvelle réforme ne répond à aucun de ces problèmes.

Pire, elle en fait émerger de nouveaux :

- en créant des Présidents d'Université aux pouvoirs renforcés au détriment des autres représentants des conseils centraux de l'université, où siègent, entre autres, les représentants des organisations étudiantes ;
- en modifiant le statut des enseignants-chercheurs, la Droite élargit considérablement la possibilité pour les universités de devenir des « mini entreprises » autorisées à recruter des contractuels (c'est-à-dire des personnes qui ont un contrat de droit privé et qui n'appartiennent donc pas à la fonction publique)
- enfin, le gouvernement s'expose à une forte rupture d'égalité entre les établissements car il transfère de nombreuses compétences nouvelles aux universités (par exemple la gestion de leur patrimoine), sans pour autant prévoir de transferts de fonds suffisants pour leur permettre d'assurer ces nouvelles missions.

A l'inverse, nous défendons une gouvernance des universités respectueuse de tous ses élus et accordant une place plus importante aux organisations étudiantes. Pour le MJS, une réforme était nécessaire afin de clarifier les responsabilités de chacun mais pas de la manière dont tente de le faire le nouveau gouvernement. Il est en effet crucial d'unifier la gestion des universités et de faire travailler ensemble les différents UFR (Droit,Histoire...). Nous défendons un réel statut d'enseignant-chercheur recruté, certes par l'université, mais sous un contrat de droit public. Nous sommes pour que les universités soient plus libres dans la fixation de leurs domaines de recherche ou dans la gestion de leur patrimoine, mais nous tenons à ce qu'elles aient réellement les moyens d'accomplir ces tâches.

En cela nous ne sommes pas opposé par principe à l'autonomie des universités. En revanche il paraît nécessaire de s'interroger sur quelle autonomie, avec quels atouts et quels dangers ?

Les organes médiatiques, qu'ils soient de l'univers radio télévisuel ou de presse écrite, ont traité le sujet de la réforme des universités de manière plus large que la simple question universitaire.

Car la question de la réforme des universités pose la question globale de l'organisation de la collectivité et de son rapport aux missions qui doivent être conférées à ses institutions, et notamment l'université.

L'autonomie des universités a aussi intéressé les médias car ce projet de loi était le baptême du feu de la nouvelle ministre de l'enseignement supérieur Valérie Pécresse. Le centrage médiatique opéré sur la personne de Valérie Pécresse explique sans doute pourquoi les analyses des nouveaux besoins de l'université n'apparaissent à aucun moment de manière détaillée. Ainsi, le fond des articles se limite souvent à des reproductions de quelques lieux communs des revendications des universitaires et des syndicats étudiants.

Les médias renforcent à travers leur manière de traiter ce sujet ce qui a fait le succès de Sarkozy : l'illusion d'un exécutif privilégiant l'action, en mouvement perpétuel, mais dont les orientations importent peu. Paraître et illusion, les deux lignes d'action gouvernementale des premiers mois se retrouvent une nouvelle fois dans une réforme soit disant en « rupture » avec le passé, mais qui ne fait qu'abonder dans le sens des politiques précédemment menées par la droite dans ce domaine.

Université : Valérie Pécresse défend sa réforme au Sénat

Libération Par *Véronique Soulé*

Le groupe socialiste hésite entre l'abstention et un vote négatif.

jeudi 12 juillet 2007 Assis au perchoir du Sénat, le sénateur-maire de Marseille Jean-Claude Gaudin luttait hier contre la somnolence. Vers cinq heures de l'après-midi, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Valérie Pécresse, assise au premier rang de l'hémicycle, a commandé un thé, tout en écoutant les orateurs qui se succédaient à la tribune. La séance plénière du Sénat, qui examinait la réforme de l'université, s'est déroulée hier dans une atmosphère ennuyeuse, à peine troublée par les critiques modérées de l'opposition.

Plaidoyer. Une bonne soixantaine de sénateurs -sur 331- avaient pourtant fait le déplacement pour écouter la ministre défendre son projet de loi en début de séance. **Valérie Pécresse a alors remporté un franc succès, la droite et le centre l'applaudissant, criant même quelques «bravos».** La gauche a gardé un silence poli. Puis de nombreux élus se sont éparpillés ou se sont replongés dans leurs lectures. « *Aujourd'hui, c'est avec humilité mais fermeté que je le dis, nous n'avons plus le droit d'échouer. Le statu quo comme le renoncement seraient irresponsables, je dirais même coupables* » : après avoir commencé par une citation du livre *Témoignage* de Nicolas Sarkozy, la ministre s'est livrée à un plaidoyer en faveur de la réforme. Chaque année, 90 000 étudiants quittent l'université sans diplôme, a-t-elle rappelé, et les universités françaises sont perdues au bas des classements internationaux. Pour remédier à cette dégradation, c'est par la gouvernance qu'il faut commencer, en accordant notamment des pouvoirs renforcés aux présidents d'université et une autonomie étendue.

«Petite loi». « *La grande réforme de notre enseignement supérieur est nécessaire car le malaise est profond* », a expliqué le sénateur socialiste David Assouline, qui présidait l'Unef lors du mouvement contre la loi Devaquet en 1986, « *mais pourquoi faire ainsi une petite loi ?* », limitée à la gouvernance ? Rappelant que l'Etat français dépensait 6 800 euros par étudiant par an contre 9 000 en moyenne dans les pays de l'OCDE (les plus développés), il a estimé que « *l'urgence première aurait été de soumettre un collectif budgétaire cet été au Parlement* ». **Le socialiste a aussi critiqué l'ouverture aux fonds privés, et l'évolution du recrutement des enseignants-chercheurs.** Une pétition de 800 chercheurs appelait à modifier la loi, estimant notamment que le veto du président de l'université sur les nominations et la possibilité d'embaucher des CDD n'étaient pas constitutionnelles. « *Notre vote dépendra* » des amendements retenus, a averti David Assouline. Le groupe socialiste avait annoncé la veille qu'il s'abstiendrait, malgré la volonté de certains de voter non, dont Jean-Luc Mélenchon. La question reste donc ouverte. Les sénateurs communistes étaient plus clairs, se disant « *extrêmement réservés* » sur le texte. Après le vote du Sénat, prévu vendredi, le texte sera présenté, le 23 juillet aux députés.

Réforme de l'université : Péresse séduit le Sénat

Le Figaro : ANNE-NOÉMIE DORION. Publié le 12 juillet

Après Rachida Dati et Christine Lagarde, Valérie Péresse a, à son tour, effectué son baptême du feu au Sénat.

HIER après-midi, les élus de la majorité comme de l'opposition ont réservé un accueil plutôt bienveillant à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour son entrée sous les ors du Palais du Luxembourg. Pour présenter son projet de loi relatif aux libertés des universités devant des rangs clairsemés, la locataire de la rue Descartes avait adopté un ton mesuré et parfois même hésitant, entre « *humilité et fermeté* », selon ses propres termes. Gestes appuyés, regard qui balaie l'assistance : encore peu rompue à l'exercice, la ministre affichait une détermination ostentatoire pour mener sa « bataille ».

Il n'en fallait pas moins pour défendre la refonte de l'enseignement supérieur public, qualifié de « *réforme la plus importante de la législature* » par François Fillon. La stratégie de Valérie Péresse est claire : **forcer le consensus sur une réforme « difficile et périlleuse », mais « incontournable »**. Au point que « *depuis vingt ans, tous mes prédécesseurs de droite comme de gauche l'ont voulue ou tentée* », a martelé le ministre. « *Nous n'avons plus le droit d'échouer. Le statu quo comme le renoncement seraient irresponsables, je dirais même coupables.* »

Autonomie réelle des établissements assortie d'un accompagnement et d'une évaluation de l'État, conseil d'administration resserré et ouvert sur la cité, renforcement des compétences des présidents, maîtrise pleine et entière du budget, de la gestion des ressources humaines, et pour les volontaires du patrimoine immobilier, Valérie Péresse est revenue sur les grandes orientations du projet. Des propos encouragés par les applaudissements nourris de la majorité, qui a assuré le gouvernement de son soutien à de multiples reprises. Pendant le discours du ministre, pas une contestation ne s'est d'ailleurs élevée du côté de l'opposition.

« Mené tambour battant »

L'élaboration des 47 amendements de la commission des affaires culturelles n'aurait fait l'objet d'aucun affrontement majeur parmi ses membres. Jean-Marc Todeschini, sénateur PS de Moselle, s'est même félicité d'avoir vu « *les principaux points d'achoppement disparaître* ». Le sénateur a surtout dénoncé un rythme « *mené tambour battant, au pas de course* », « *confondant vitesse et précipitation* ».

Le peu de temps accordé aux sénateurs pour déposer 150 amendements extérieurs à la commission semble avoir déplu. « *Ce calendrier trop serré a conduit à une situation de blocage et de frustration légitime.* » Principale critique de l'opposition : l'insuffisance de moyens alloués à la réforme, véritable « *goutte d'eau* », selon Jean-Marc Todeschini.

L'université, un enjeu majeur, une réforme en trompe-l'oeil

Organe de presse Publié le 12 juillet 2007 Par Yves Laszlo, professeur à l'École polytechnique et à l'université Paris-VI, et Denis Mazeaud, professeur à l'université Paris-II.

« *Projet de loi relatif aux libertés des universités* »... Voilà un texte dont l'intitulé même révèle l'ambition. Ambition bienvenue car l'université souffre et a du mal à assumer ses **missions**. Mais quelles sont-elles ? On peut les résumer en la **production, la collecte et la transmission du savoir pour, d'une part, élever le niveau de connaissance dans le contexte d'une quête générale du savoir**, « *pour l'honneur de l'esprit humain* » comme disait Jacobi, et, d'autre part, **permettre à chacun d'avoir les moyens de mener une vie sociale et professionnelle harmonieuse.**

Ces missions expliquent que les acteurs de l'université soient à la fois des enseignants (diffusion du savoir) et des chercheurs (collecte et production du savoir), ce qui permet une transmission créative préparant la Cité aux défis de demain. Ces missions se déclinent du plus théorique au plus appliqué : l'histoire des sciences et des idées montre qu'il est souvent impossible de prévoir les avancées intellectuelles qui auront demain un impact conceptuel ou pratique (le GPS n'existerait pas sans la relativité d'Einstein...). **Doivent donc cohabiter une recherche finalisée, visant des applications à court et moyen terme, et une recherche fondamentale, sans visée applicative.** Cette diversité des missions impose que tout enseignant-chercheur soit un membre indépendant de la communauté, d'où une

organisation des universités horizontale qui doit ressembler à la démocratie athénienne idéale plus qu'à une entreprise organisée verticalement. **Le savoir dans toutes ses dimensions n'est pas un produit marchand.**

Quant aux maux qui l'accablent, l'université souffre, depuis 1968, de la défiance viscérale des politiques, qui se traduit par un financement indigent : elle ne peut ni accueillir dignement les plus pauvres, le mot est choisi, ni inversement faire contribuer davantage les plus riches, le mot n'est pas tabou ; elle est méconnue du monde de l'entreprise dont les dirigeants, issus des grandes écoles, n'accordent souvent guère de crédit à la formation par la recherche, contrairement à ce qui se passe dans les pays anglo-saxons par exemple ; elle doit affronter la concurrence biaisée des grandes écoles ; elle n'est pas armée pour une saine concurrence, interne ou internationale.

Le remède prescrit par le projet consiste à réformer la gouvernance, ce qui est en soi une bonne chose. Le choix retenu consiste hélas en une approche managériale, pyramidale de l'université, contraire à l'approche horizontale nécessaire. Le cœur du dispositif est en effet une « gouvernance » de l'université par un **président aux pouvoirs étendus** à la tête d'un conseil d'administration restreint. Les **dangers sont considérables.**

La représentation des enseignants-chercheurs au conseil d'administration procède d'abord d'un système d'élection à modifier : la liste qui arrive en tête a la majorité des sièges ! Ce système ferait disparaître la représentation au plus haut niveau de certaines disciplines dans nombre d'universités pluridisciplinaires. **La faible part de scientifiques du conseil doit ensuite être augmentée** : les personnalités extérieures doivent venir tant du monde de l'entreprise que de l'univers des sciences. Enfin, **les pouvoirs du conseil sur le recrutement sont excessifs.** Le conseil est en outre maître de la modulation des tâches (administration, enseignement et recherche).

Au nom de l'autonomie, le texte orchestre l'hégémonie du président de l'université. Celui-ci peut notamment procéder à des nominations discrétionnaires d'administratifs et d'enseignants. **Et même dans le cas plus encadré des enseignants-chercheurs, le texte lui accorde, ni plus ni moins, qu'un droit de veto qui l'autorisera à remettre en cause le recrutement dans des disciplines où il n'a aucune compétence** et à désavouer, dans certaines disciplines, les procédures nationales de recrutement. On comprendra que le projet soit soutenu par la CPU (Conférence des Présidents d'Université)...

Cette omnipotence du président et l'abandon du principe fondamental de « gouvernance » horizontale risquent de mener à des politiques universitaires aberrantes, d'autant qu'aucune évaluation scientifique et indépendante n'est organisée. Cette absence de contrôle des universités autonomes favorisera certainement le poison du localisme.

Il y aurait encore beaucoup à dire, sur l'absence d'un volet budgétaire, sur la visibilité internationale et l'intégration dans le paysage européen, sur la démocratisation de l'accès au supérieur et son lien avec une politique de bourses et de logements, mais aussi de droits d'inscription modulables...

La nouvelle université se résume, en définitive, à un nouveau mode de gouvernance calqué sur celui de l'entreprise... C'est nouveau, certes, mais c'est bien court, comme ambition, et ce n'est pas la potion dont a besoin l'*alma mater* pour répondre aux crises et aux défis auxquels elle est confrontée.

Valérie Pécresse assure disposer de neuf milliards d'euros pour l'Enseignement supérieur et la Recherche

La Tribune

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Valérie Pécresse a assuré vendredi disposer pour les cinq années à venir d'un budget de neuf milliards d'euros pour l'Enseignement supérieur et la Recherche.

"La priorité budgétaire, ça va être l'Enseignement supérieur et la Recherche", a déclaré Valérie Pécresse vendredi matin sur France-2.

"Nicolas Sarkozy s'est engagé dans la campagne (...) à augmenter de moitié le budget de l'Enseignement supérieur, c'est cinq milliards d'euros en cinq ans, et il s'est engagé à maintenir l'effort qui a été fait dans la loi de 2006 sur la Recherche c'est-à-dire d'augmenter de 50% le budget de la Recherche, aussi en cinq ans. Ça fait quatre milliards d'euros", a-t-elle rappelé.

"Donc", a précisé la ministre, "j'ai neuf milliards d'euros prévus dans les engagements de campagne du président de la République pour que la France se dote d'un vrai outil de Recherche et d'Enseignement supérieur à la hauteur de ses ambitions". AP

La réforme des universités en question - Interview de Valérie Pécresse

Le Point : 18/07/2007-18h07 - Propos recueillis par Cyriel Martin - Rubrique coordonnée par Valérie Peiffer - © Le Point.fr

Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le gouvernement de François Fillon, défend actuellement le projet de loi de réforme des universités.

Le Point.fr : Dans la réforme des universités que vous proposez, la sélection à l'entrée en première année n'est toujours pas envisagée. Peut-on bâtir une université compétitive sans sélection ?

Valérie Pécresse : Mais la sélection existe déjà ! Elle se fait par l'échec. Aujourd'hui, seulement 37 % des étudiants arrivent au niveau licence. Nous nous sommes engagés au niveau européen à emmener 50 % de jeunes au niveau de la licence. Contrairement à ce que l'on croit, l'université ne souffre pas d'avoir trop d'étudiants, mais précisément pas assez ! En réalité, c'est le bac qui constitue la vraie sélection à l'entrée. L'université pâtit de la mauvaise orientation des bacheliers. Il faut donc orienter les étudiants dès la classe de seconde, en revalorisant les filières moins prestigieuses, qui proposent souvent de meilleurs débouchés professionnels.

Et la liberté d'inscription ?

Des enquêtes montrent que deux étudiants sur trois inscrits à l'université auraient aimé être ailleurs. Si nous nous engageons à ce que chaque bachelier ait une place à l'université, nous voulons aussi leur assurer un avenir professionnel. Il faut donc mieux informer les étudiants. Pourquoi s'aventurer dans des filières qui n'offrent que 5 % de chances de succès ?

Selon vous, « il ne faut pas avoir de tabous, il faut aller chercher de l'argent de partout ». Qu'entendez-vous par là ?

L'État va s'engager à augmenter de 50 % le budget de l'Enseignement supérieur pendant cinq ans. Cinq milliards d'euros seront investis. Mais pour gagner la bataille de l'intelligence, devenue mondiale, avec à la clef les emplois de demain et les centres de recherche, il faut investir davantage.

L'idée est donc de permettre à toute personne qui a de l'argent, des économies, d'investir dans les universités. Voilà pourquoi nous voulons créer des fondations universitaires. Aujourd'hui, la taxe d'apprentissage est largement reversée aux grandes écoles, mais elle ne va pas à l'université. De la même façon, les anciens étudiants de fac ne financent pas leurs anciennes universités par le biais de dons et de legs. Dans la loi fiscale qui vient d'être votée, il y a une défiscalisation pour l'argent investi dans les fondations universitaires.

L'accompagnement de l'État sera-t-il uniquement d'ordre financier ?

Non, l'État est garant de l'autonomie des universités. Il doit vérifier qu'elle se déroule dans de bonnes conditions. Pour devenir autonomes, les universités doivent acquérir un certain nombre de compétences : en matière comptable, en contrôle de gestion, en informatique, en gestion des ressources humaines. **Il faut également que les secrétaires généraux des universités se transforment en véritables managers.** L'État doit donc organiser l'université et lui donner les compétences nécessaires en termes de formation.

Le Sénat examine le texte sur l'autonomie des universités

Challenges.fr | 18.07.2007 | 15:39

L'examen aura lieu jusqu'à vendredi au Sénat, avant de se déplacer à l'Assemblée nationale à partir du 24 juillet.

Le texte sur l'autonomie des universités est examiné à partir de mercredi 18 juillet par le Sénat.

L'examen du "projet de loi relatif aux libertés des universités" est prévu jusqu'à vendredi au Sénat. Il doit être ensuite débattu l'Assemblée nationale à compter du 24 juillet.

Après six semaines de concertations, ce projet de loi prévoit que "dans un délai de cinq ans" toutes les universités accèdent à l'autonomie dans les domaines budgétaire et de gestion de leurs ressources humaines, mais aussi qu'elles puissent, à leur demande, devenir propriétaires de leurs biens immobiliers.

Le texte modifie également la procédure de recrutement des personnels et enseignants-chercheurs, en permettant notamment au président d'embaucher des contractuels.

"Université à 2 vitesses"

Devant la commission des Affaires culturelles du Sénat, qui étudiera le texte mardi, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Valérie Pécresse, a qualifié la semaine dernière ce texte de "crucial pour le pays car la réforme [des universités, ndlr] a été sans cesse différée depuis 20 ans". "Aujourd'hui, la situation est celle d'une extrême urgence" car les universités sont "fragmentées, dans des situations très inégales, sous-financées et suradministrées", a-t-elle fait valoir, ajoutant que "le vrai constat, c'est une université à de multiples vitesses".

C'est justement cette crainte d'une "université à deux vitesses" qui a d'abord soulevé les critiques des principaux acteurs de l'Enseignement supérieur, alors que, fidèle au programme du candidat Sarkozy, le texte prévoyait que les universités auraient le choix de prendre ou non leur autonomie.

Personnels et enseignants chercheurs mécontents

A la suite de nombreuses rencontres, d'abord au conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Cneser) entre la communauté universitaire et Valérie Pécresse, puis deux jours plus tard entre les mêmes partenaires et Nicolas Sarkozy, **le caractère optionnel a été retiré de même que la sélection en première année de master (bac+4) et la limitation des CA à 20 membres seulement.**

Ces concessions ont été accueillies avec soulagement par les présidents d'universités et les étudiants.

En revanche, ces changements ont fait grincer les dents des personnels et enseignants-chercheurs qui redoutent des pressions économiques et politiques, à cause de la nouvelle procédure de recrutement prévue par le texte qui centralise tous les pouvoirs entre les mains des présidents.

De fait, le projet a été présenté dès l'origine comme le "socle" d'une réforme plus globale de l'université, assortie de la promesse d'un surcroît de financement de 5 milliards d'euros d'ici 2012.

Problématique et perspectives

La problématique centrale à l'université reste celle de la définition de ses missions (recherche et diffusion du savoir) et son articulation à la collectivité à laquelle elle participe au titre d'une véritable institution. La problématique de la recherche pose la question de l'articulation entre la recherche fondamentale (qui n'a a priori pas d'applications pratiques et qui est donc moins valorisée car générant moins de découvertes pouvant avoir des applications marchandes) et celui de la recherche appliquée (qui a quant à elle de nombreux débouchés en terme de dépôts de brevets et qui est, a priori, plus intéressante car plus valorisante pour les universités). Toutefois, l'une ne peut exister sans l'autre car nombre des découvertes en recherche appliquée sont dues à des travaux menés en recherche fondamentale. Quel investissement porter à la recherche fondamentale dont les retours à courts et moyens termes sont faibles, mais qui pourtant garantissent les découvertes ultérieures?

La deuxième question fondamentale de l'université est celle de la diffusion du savoir. Quand les conservateurs voient dans l'université l'outil de l'excellence de l'élite, les progressistes cherchent à en faire un pilier de l'émancipation accessible au plus grand nombre.

Aussi, et plus concrètement, dans les enjeux actuels de l'université se pose d'abord l'ensemble des orientations et décisions que nous serons prêts à prendre quant aux moyens alloués à la recherche, l'autonomie de celle-ci, mais aussi de la propriété des découvertes (posant la question de la socialisation du domaine intellectuel) et le statut du savoir et de la connaissance. Aujourd'hui, c'est l'intervention du secteur privé et des intérêts qui le guide qui est mis par le Gouvernement comme éléments participant à la définition des priorités de recherches.

Enfin, la droite aujourd'hui défend la limitation de l'accès au savoir comme facteur d'enchérissement de la connaissance et de la « valeur » des diplômes. Tel est son projet de diffusion. Pourtant, la limitation du public accédant l'université n'est pas une réponse au problème de la formation ; celle-ci trouve évidemment encore une fois une partie de sa réponse dans les moyens accordés, mais surtout à l'utilité de ceux-ci. La question de

l'accompagnement étudiant n'est que très rarement évoqué, et quant il l'est, c'est à l'envers qu'il est présenté : l'accompagnement par la droite c'est le travail salarié que l'étudiant doit exercer pour « compléter sa vision du monde ». La question de la participation des étudiants aux projets de recherches, la diffusion large du savoir et des connaissances, mais aussi celle du renouvellement des pédagogies et méthodes d'enseignement, voilà sans doute les véritables pistes d'une véritable réforme universitaire.

En lieu et place de cette ambition, le gouvernement nous propose de modifier le mode de gouvernance des universités, l'appelant « autonomie », faisant référence à une revendication historique de la recherche scientifique et intellectuelle face au pouvoir politique, et dérochant une fois de plus leurs mots aux progressistes.

Atelier 7

La Région des Grands Lacs, l'Afrique de l'Est

Rencontre avec les jeunes socialistes ougandais

Intervenants : MR. Lyandro KOMAKECH, Président de UYD, MS. Grace Genevieve NAMBUUSI, UYD WOMEN'S LEAGUE, Thomas MELONIO, Délégué National PS à l'Afrique

L'Uganda Young Democrat est une organisation membre observateur de la IUSY. Dans un pays où le multipartisme n'est en vigueur que depuis juillet 2005 l'UYD travaille à transformer la société, notamment rurale, pour accélérer le processus démocratique dans ce pays longtemps marqué par une dictature forte et une guerre civile dans le nord qui a duré vingt ans.

Lors de cet atelier, nous nous intéresserons à la situation dans les pays de l'Afrique de l'est et tout particulièrement à la situation de guerre et guérilla dans les pays de la corne de l'Afrique. Nous parlerons également des politiques françaises et européennes d'intervention en action dans cette région du Monde.

Cette rencontre avec nos camarades ougandais sera également l'occasion de nous pencher sur le statut des femmes est africaine et leurs conditions notamment en période de guerre civile.